

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
∘ ϣηξϣϣ ∶ ∘ϣ ηϣ∶ ν ∶ ∣ ∣ ξχ χ ∶ ∣ ∘ νξ ∶ ∘ϣ ∘ ∣
χ ∘ ∘ν ∘ ∣ξχ ∣ ηϣ ∶ η ∶ ν ∘ χ ϣηξϣϣ ∶ ∘ϣ ∣ χξϣ∶ ∶ ϣϣ
χ ∘ ϣ ∘ ∘ ∘ ϣ ∣ ∣ ∘ϣ ϣηξϣϣ ∣ ν χ ∶ χη ∘ ϣ ξ ∣

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERRI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات

Mémoire en vue de l'obtention Du diplôme de master II

Spécialité : Didactique des textes et du discours.

Le discours de la violence verbale féminine en milieu universitaire : Entre justification et banalisation

Présenté par :
MERNICHE Sarah
MEDJACHA Damia

Encadré par :
Pr BOUALILI. A

Jury de soutenance :

Président : Mme OUTALEB ALDJIA
Encadreur : Mr BOUALILI AHMED
Examineur : Mr YAZID MEHDI

Promotion : 2017

« Certes, il y a des travaux pénibles ; Mais la joie de la réussite n'a-t-elle pas à compenser nos douleurs ? »

Jean de la Bruyère

Remerciements :

Nous tenons à remercier très chaleureusement nos parents qui ont œuvré pour notre réussite et qui ont su faire preuve de patience et de sagesse durant tout ce travail, car sans eux nous ne serions pas arrivés là.

Nos vifs remerciements vont également à notre encadreur Pr A. Boualili. Nous le remercions profondément pour son précieux aide durant toute la période du travail ainsi que pour son orientation mais aussi pour sa patience qui a constitué un apport considérable sans lequel ce travail n'aurait pas pu être mené à bon port.

Nous remercions également nos frères et sœurs pour leur soutien et leur attention.

Nous remercions les membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner ce travail de fin d'étude.

Nous n'oublions pas de remercier tous nos amis (e) qui ont été à nos côtés et qui nous ont aidés pour la gestion de notre stress.

Merci pour tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Dédicaces :

A tous ceux que nous aimons,

A nos parents, qui nous ont toujours soutenus et comprises.

A nos frères et sœurs qui nous ont toujours entourées et motivées durant cette période de recherche.

A nos amis qui nous ont aidées et supportées tout au long de la préparation de ce mémoire.

A tous, nous vous dédions ce travail.

Introduction :

L'étude de la violence verbale fait l'objet de plusieurs recherches, bon nombre de théoriciens sont engagés dans le champ de la violence à l'exemple de Claudine Moise, Jacques Pain ainsi que Dominique Lagorgette qui se rejoignent pour témoigner que la violence est un noyau difficile voire complexe à saisir ; essayer de l'approcher ou de l'analyser n'est pas une tâche aisée dans la mesure où elle implique une diversité de points de vue.

La violence verbale n'est pas un phénomène récent propre à une période contemporaine mais déjà présente à une époque très lointaine. Elle fait partie intégrante de la société et demeure omniprésente partout dans les rues, au travail, dans le cadre scolaire et familial, mais aussi dans nos relations personnelles quotidiennes. Autrement dit, elle semble être un fait éminemment social qui se constitue comme un objet sociolinguistique ; ce qui fait admettre que nous sommes tous concernés et touchés. De ce fait, la nier, c'est s'enfermer dans un univers d'une illusion pacifique.

S'intéresser au discours violent féminin et même masculin des étudiants suscite de l'intérêt. En effet, de nos jours la violence verbale des étudiants fait beaucoup parler d'elle et devient une préoccupation centrale. Elle devient un mode de communication et d'échange : l'injure, l'insulte, les grossièretés demeurent une habitude quotidienne, ce qui n'est pas agréable à regarder ni à entendre.

Souvent le discours violent des étudiants se traduit par des expressions dévalorisantes et humiliantes et aussi des attitudes méprisantes qui dénigrent et blessent les capacités intellectuelles et morales de l'autre, les insultes, les injures, les vulgarités incessantes seraient un abus verbal qui peuvent entraîner la perte de l'estime de soi-même et la dégradation de ses propres valeurs ; ce qui engendre un climat violent allant parfois jusqu'à la violence physique, mais aussi laissant de nombreuses séquelles psychologiques.

En un sens, la violence verbale frappe plus que la violence physique. Elle est plus nuisible étant donné que son objectif est de chercher à faire du mal, à blesser et à

toucher un point faible. Autrement dit, elle rend compte d'un désir de cruauté, un désir de faire souffrir autrui.

Somme toute, il faut dire que la violence, qu'elle soit verbale ou physique ou autre, elle reste un fait destructif.

Sous une autre perspective, il est important d'accorder une place à la subjectivité vue sa nécessité dans notre étude. En effet, tout discours est subjectif, car porteur de marques de subjectivité. C'est ce qu'Emile Benveniste et Catherine Kerbrat-orecchioni qualifient de subjectivité dans le langage. A cet effet C. Kerbrat-orecchioni met en avant deux façons opposées de s'exprimer ; il s'agit de l'objectivité qui est caractérisée par l'effacement énonciatif en ce sens que les marques linguistiques de l'énonciateur n'apparaissent pas et de la subjectivité, caractérisée par des marques de l'énonciateur évidentes. De là le discours subjectif sera la base de notre étude à travers notamment l'analyse des subjectivèmes qui seront le principal aspect que nous développerons tout au long de notre travail. Nous sommes amenées donc à analyser les différents subjectivèmes du discours violent.

Nous tenterons, par le présent travail de rassembler notre échantillon d'étude sur le réseau social Facebook. Nous limiterons notre travail aux discours des étudiants de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou précisément à celui des jeunes filles pour mieux observer ses rapports avec celui des jeunes garçons.

Nous allons essayer, par cette présente étude de comprendre comment les étudiants s'expriment. Nous allons ressortir les différents types de la violence verbale qu'ils choisissent de s'approprier dans leur discours. Nous allons également chercher à comprendre le choix de la langue, mais aussi de déduire la prédominance de cette violence chez les deux sexes.

Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes intéressées au thème de « la violence verbale » dans le discours des filles. Notre objectif est donc de recenser et de synthétiser les différentes formes de violence verbale des filles et d'en faire une comparaison avec celles des garçons.

Ainsi, mettons-nous l'accent sur le discours violent qu'expriment les jeunes étudiantes. Il s'agit de montrer comment la violence verbale des filles se manifeste, de la sorte à effectuer une analyse comparative entre les deux sexes. En d'autres termes, nous allons faire appel notamment à ses formes : insulte, injure, juron, obscénité, etc.

Pour mieux mener notre travail de recherche et en vue d'aplanir notre première difficulté, nous jugeons utile de nous poser les bonnes questions qui seraient le premier pas à franchir. Nous mentionnons les problématiques : Qu'elles sont les différentes formes de la violence verbale des deux genres ? Quelles sont les langues de la violence verbale ? Chez qui des deux sexes la violence verbale est dominante ? La violence verbale des filles est-elle une imitation de celle des garçons ? Enfin, pourquoi cette violence verbale est-elle devenue un acte banal ?

Afin de fournir des réponses à notre problématique, nous émettons les hypothèses suivantes :

Il y aurait une différence de formes de la violence verbale chez les deux sexes. Autrement dit, la violence verbale des filles ne semble pas être identique à celle des garçons.

La langue française et la langue kabyle apparaîtraient comme un moyen privilégié de communication véhiculant la violence verbale, certains facteurs permettraient de comprendre le recours particulier à ces deux langues.

Dans un environnement de masculinisation, les filles tendraient à imiter le discours violent des garçons.

Le vocabulaire insultant, injurieux, grossier serait banalisé, cette violence verbale est perçue comme un moyen d'ouverture dans le langage quotidien.

Dans le but de valider ou d'invalidier ces hypothèses, nous sommes amenées à adopter un plan de travail qui est réparti de la manière suivante :

Le premier chapitre théorique comprend deux moments. Le premier est intitulé « la violence verbale ». Dans cette partie du travail nous allons présenter les concepts

de la violence verbale ainsi que ses différentes formes qui permettent d'appréhender notre objet d'étude.

Le second moment est intitulé « le discours subjectif ». Il sera consacré à la mise en place des notions de discours et de subjectivité. Dans cette perspective, nous allons étudier les marques de subjectivité en abordant les subjectivèmes qui seront au centre de notre travail de recherche.

Le deuxième chapitre, intitulé « description du corpus », sera réservé à la présentation du terrain d'enquête et du corpus et aux questions méthodologiques. Nous allons également exposer les différents tableaux statistiques ainsi que leur interprétation.

Le troisième et le dernier chapitre, intitulé « analyse des phénomènes discursifs », sera consacré à l'étude du discours violent et son fonctionnement. Notre objectif sera de synthétiser les résultats de l'analyse, c'est-à-dire analyser ce discours en vue d'apporter des éléments de réponses à notre problématique.

Chapitre 1 : Cadrage théorique.

1. La violence verbale.

2. Le discours subjectif.

1. La violence verbale.

En vue de mener à bien notre étude sur la violence verbale chez les étudiants, nous jugeons qu'il est nécessaire de situer quelques concepts théoriques qui constituent le centre de notre recherche.

I. La violence : généralités :

Commençons d'emblée par une brève définition étymologique de la violence, qui tient son origine du latin « vis » signifiant « force en action » ou bien vigueur, puissance, usage de la force physique. Et selon le petit Robert ce terme est dérivé du mot « Violentia » qui signifie abus de la force.

Par ailleurs, la violence est un comportement de domination pour asservissement employant la force (coup, viol, torture, etc.) elle peut être verbale ou psychologique (injure, injonction paradoxale, harcèlement, etc.).

La majorité des travaux contemporains menés par Jacques Pain, signale la difficulté voire l'impossibilité d'attribuer une définition précise à la violence, puisque elle demeure un concept pas suffisamment clair : « avec la violence nous entrons dans une problématique plus complexe, certains allant jusqu'à dire que le terme est également inemployable, que tellement surchargé qu'on ne sait plus comment s'en dérouiller » (Pain, J. 2006 : 23).

Eric Debrabieux s'interroge sur l'utilité d'attribuer une définition claire à la violence, puisque cette dernière implique une variété de point de vue :

La violence semble échapper à une définition unique. Il faut dire que le phénomène apparaît relatif : relatif à une époque donnée, à un milieu social, à des circonstances particulières. Elle dépend aussi des codes sociaux, juridiques et politiques des époques et des lieux où elle prend sens. (2006 :04).

Par ailleurs, il faut dire que ce phénomène correspond à une période particulière, à un environnement social particulier, ainsi qu'à des situations et des conditions spécifiques ; elle est soumise à des codes relatifs à la société, à la politique, et à la justice, qui se rapportent à un temps et un lieu donné où elle prend ses sources.

Toutefois, d'innombrables linguistes tentent tout de même d'analyser ce concept .A cet effet, **Michaud Yves témoigne qu'il :**

Y a violence quand, dans une situation d'interaction, un ou plusieurs acteurs agissent de manière directe ou indirecte, massée ou distribuée, en portant atteinte à un ou plusieurs autres, à des degrés variables, soit dans leur intégrité physique, soit dans leur intégrité morale, soit dans leurs possessions, soit dans leurs participations symboliques et culturelles.
(1978 : 20)

Cette définition tient compte du fait que la violence s'actualise dans des situations d'interaction, entre un ou divers acteurs, d'une manière directe ou indirecte tout en exerçant une influence sur l'autre. Elle met en avant trois formes de violence entre autres : la violence physique, la violence économique et la violence symbolique.

D'autre part, la définition de Pierre André Doudin, partagée avec quelques experts américains nous semble d'une grande importance car perçue comme « un préjudice physique ou non physique causant dommage, douleurs, blessures ou peur. La violence perturbe l'environnement scolaire et fait entrave au développement personnel, ce qui peut conduire au sentiment de désespoir et d'impuissance. » (2000 : 149). En d'autres termes, la violence, qu'elle soit physique ou non physique, peut être la source d'une douleur ou d'une blessure, voire de peur. Par conséquent, cela engendre la perturbation de l'atmosphère scolaire et empêche l'individu d'avancer, ce qui peut causer un sentiment de désespoir et d'incapacité.

L'Organisation Mondiale de le Santé attribue la violence à :

L'usage délibéré ou la menace d'usage délibéré (*sic*) de la force physique ou de la puissance, contre soi-même, contre une autre personne ou contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fort d'entraîner un traumatisme, un décès , un dommage moral, une discrimination, un mal développement ou une carence.

Pour conclure avec cet ensemble de définition, nous pouvons dire que « la violence » est une notion difficilement appréhendable dans la mesure où elle échappe à une définition claire, précise et universelle.

II. Un regard sociologique sur le concept de violence :

Jean Claude Chesnais dans son livre *Histoire de la violence* distingue trois dimensions de la violence. La première a été identifiée à la violence physique ; celle-ci a trait aux crimes, viols, blessures graves, vols à main armée.... Comme l'a déjà signalé Chesnais, « la violence au sens strict, à savoir la seule violence mesurable et incontestable, est la violence physique, c'est l'atteinte corporelle directe aux personnes ». (Chesnais, J.-C.cité par Jacques, Pain., 2006 : 24).

Mais la violence ne peut être considérée uniquement en tant qu'agression physique. La violence donc est aisément identifiable comme violation de norme. Tout acte de transgression pourrait être qualifié de violence : « la violence est une action directe ou indirecte, destinée à limiter, blesser ou détruire les personnes ou les biens ». (Nieburg, cité dans Pain, J. 2006 :23).

La deuxième, qui est la violence économique, porte atteinte aux biens : les destructions, les incendies de voiture... La troisième et dernière dimension est celle de la violence morale ou symbolique.

La violence symbolique est définie par Pierre Bourdieu comme étant :

Cette violence qui extorque des soumissions qui ne sont même pas perçues comme telles en s'appuyant sur des « attentes collectives », des croyances socialement inculquées. Comme la théorie de la magie, la théorie de la violence symbolique repose sur une théorie de croyance ou, mieux sur une théorie de la production de la croyance, du travail de socialisation nécessaires pour produire des agents dotés de schèmes de perception et d'appréciation qui leur permettront de percevoir les injonctions inscrites dans une situation ou dans un discours et de leur obéir (1994 :188).

Nous concluons donc que la violence est définie et appréhendée en fonction des valeurs qui constituent les fondements de l'ordre sacré du groupe social de référence. Il s'agit pour une grande part de critères subjectifs. Cela conduit à admettre qu'il n'y a pas de discours ni de savoir universel sur la violence et que chaque société la traite avec ses propres critères et résout avec plus au moins d'efficacité les problèmes qu'elle pose.

III. La violence verbale :

1. Un champ d'étude complexe ?

Toute occurrence de violence verbale est également difficile à approcher, en effet il n'est pas facile de l'aborder sans faire allusion à un système de valeur et de norme. De ce fait nous songeons à Nathalie Auger et Claudine Moise qui la définissent comme :

Un processus de montée en tension interactionnelle marquée par des déclencheurs et des étapes séquentielles spécifiques ; processus qui s'inscrit dans des actes de parole repérables, des rapports de dominations entre les locuteurs, des télescopages de normes, des ruptures dans les rituels conversationnels et des phénomènes de construction identitaire. (2008 : 10).

En un sens la violence verbale est définie comme l'ensemble des pratiques langagières menaçantes ressenties comme « des infractions contre la personne en tant qu'individus et en tant que membre d'une collectivité » (Moise, C., et al. 2015 : 04). Ainsi les propos de Flahault (1978) nous semblent aussi importants. Selon lui : « le pouvoir symbolique n'est jamais réciproque puisque deux actants ne peuvent pas occuper simultanément la même position ». (Cité dans Moise et Alina, O., 2015 : 04). C'est-à-dire que la position du locuteur est déterminable qu'à partir de l'interlocuteur et inversement.

Autrement dit, la fonction pragmatique exerce une domination dans les interactions sur l'autre tel que l'insulte et l'injure dans le but soumettre l'autre au désir du violenteur.

2. La violence verbale en milieu universitaire :

En Algérie, cette violence verbale est loin d'être un phénomène nouveau. Elle a commencé à prendre de l'ampleur quelques années après le déclenchement d'une violence politique et criminelle sanglante dans le pays.

La violence verbale est souvent présente dans les enceintes universitaires ; les discours violents, les insultes, les termes injurieux, grossiers, voire vulgaires sont devenus une source d'inquiétude quotidienne. Cela fait l'objet d'un nombre

grandissant d'études à l'exemple des travaux qui ont été menés par Fatima Zohra Aghlal sur le dysfonctionnement familial et violence scolaire. De ce fait, nous mettons en avant deux grandes formes de violence verbale élaborées par Claudine Moise :

1) La violence verbale intentionnelle :

Délibérément voulue, et recherchée comme telle par le locuteur énonciateur.

2) La violence verbale non-intentionnelle :

C'est-à-dire non visée par l'énonciation, mais ressentie néanmoins par le récepteur.

La première forme de réalisation, autrement dit la violence verbale intentionnelle est constituée de trois types de violence verbale qui sont identifiés par Nathalie Auger, Claudine Moise, Schultze-Romain (2008) et qui sont loin d'être hermétiques, car ils peuvent s'alimenter les uns les autres :

1.1 La violence fulgurante :

Est une montée en tension conceptualisée qui peut se décliner à travers différentes étapes (incompréhension, négociation, évitement, renchérissement, renforcement...) marquées par des déclencheurs de conflits (matériels ou symboliques), des marques discursives de rupture (durcisseurs, mots du discours, effets syntaxiques) et des actes de langage dépréciatifs directs (harcèlement, mépris, provocation, déni, insulte...) à visée principale de domination. L'un des genres interactionnels concerné est la dispute.

1.2 La violence polémique :

Repose sur des actes de langage indirects et implicites, une argumentation et des figures de rhétorique à visée polémique et persuasive. Elle occupe surtout le champ de la politique et de l'humour. Elle repose sur une dimension vexatoire à l'adresse d'un groupe ou d'une personne (ironie, réfutation, attaques personnelles, etc.).

1.3 La violence détournée :

S'actualise dans des interactions consensuelles et coopératives feintes et ambiguës (compliment, éloge, flatterie, hyper politesse, implicites) à valeur

contradictoire et enchâssée à des fins de manipulation et de harcèlement. Pour cette raison, il n'y a pas de genre typiquement associé à la violence détournée.

Le deuxième type de réalisation de la violence verbale qualifiée de non-intentionnelle est constitué de deux formes de violence verbale :

2.1. Les malentendus hétéro-déclenchés : sans marque linguistique (verbale, paraverbale, ou mimo-gestuelle) repérable.

2.2. Les réactions pathogènes auto-déclenchées : Constitutives de violence verbale fulgurante extrême.

La violence verbale étant un ancré dans la société, c'est-à-dire un facteur aggravant qui est d'une grande progression dans les universités, certains chercheurs soulignent que le problème principal se trouve dans les textes de loi qui régissent le système éducatif Algérien. Autrement dit les violences scolaires sont un écho des maux avant tout présents dans la société.

La violence verbale dans les institutions scolaires est considérée comme étant l'image d'une crise de civilisation et un échec d'intégration sociale et culturelle ayant du mal à empêcher l'omniprésence chez certains sujets d'une violence définie comme « une règle de la nature, de la vie, de la pulsion dont on ne sort que par une autre règle, qui est de douceur et de respect » (Debarbieux, E., 2006 : 18).

IV. Les formes de violences verbales dans l'espace universitaire :

Il est impossible d'aborder la notion de violence verbale sans faire référence à ses différentes formes. Certes mais essayer de cerner toutes les formes n'est pas du tout une sinécure, dans la mesure où chaque auteur a tendance à développer sa propre définition.

Dominique Lagorgette ne voit pas en cela une obstruction :

Loin d'être un problème méthodologique, que l'on imputerait à telle ou telle incurie intrinsèque des sciences dites « non dures » et / ou des recherches dites « non finalisées », il semble plutôt que ce soit la multiplicité (la

multitude ?) des faits de langues, des types d'interaction et des effets produits qui en soit la cause. (2008 : 02)

Commençons de prime abord par le phénomène de « **l'insulte** » et de « **l'injure** ». En effet, il est difficile voire quasiment impossible de se limiter aux définitions dictionnairiques étant donné que ces deux lexèmes sont considérés comme des synonymes.

Selon le dictionnaire Larousse, le mot « insulte » est défini comme acte ou parole qui offense, qui blesse la dignité de quelqu'un, synonyme d'outrage, injure, affront, grossièreté, avanie, invective,.... etc.

Quant au mot « injure », il vient du latin injuria qui désigne « injustice et tort ». Le dictionnaire Larousse le définit comme « une parole offensante qui blesse d'une manière grave et consciente. » synonymes : offense, blasphème, affront, avanie.

Quelle serait donc la distinction entre les deux notions. ?

Pour mieux distinguer les deux concepts, Evelyne Larguèche (1993) en tant que spécialiste de l'injure met en avant cette définition :

L'injure et l'insulte sont souvent employées l'un pour l'autre. On peut penser que l'insulte serait un jugement donné comme vrai, comme vérifiable sur l'interlocuteur et comme justifiable par le contexte. L'injure relèverait de l'imaginaire, du fantasme et de la provocation au-delà d'une vérité et d'un jugement vérifiable. (Cité dans Moïse, C, 2002 :178-179)

A cet égard, Claudine Moïse (2002) s'exprime d'une manière intelligible en s'appuyant sur l'exemple suivant : Traiter quelqu'un de « gros lard » s'il est gros, cela relève de l'insulte, sinon de l'injure.

Une autre définition a été avancée par Sophie Fisher afin de distinguer entre ces deux notions et pour enlever toute ambiguïté :

La différence entre l'injure et l'insulte persiste. La première franchissant un pas social, car l'injurié est habilité à s'abriter sous la loi et à attaquer son injurieur (...) l'insulte serait donc un « acte de langage » au sens strict. Il est ponctuel et apparaît comme l'irruption de la « passion » de l'excès, en situation verbale. Il implique, comme l'injonction, une Co-énonciation. (2004 :53)

Toutefois d'innombrables linguistes maintiennent l'utilisation des deux termes tandis que d'autres adoptent seulement l'un ou l'autre. Cependant il faut dire que le lexème injure est le plus employé par bon nombre de linguistes tels qu'Evelyne Larguèche, Sophie Fisher, Dominique Lagorgette.

Dominique Lagorgette remet en question ces deux notions et se demande si ces dernières ne pouvaient pas se résumer en un seul concept. Selon lui, ce qui rapproche l'insulte de l'injure, c'est « présenter une caractérisation négative ». De plus, ce qui différencie l'insulte de l'injure, selon lui, est que l'injure est « liée directement à un lexique bien circonscrit tandis que l'insulte, elle, est « liée à l'interprétation d'une énonciation » (2008 : 27).

Cette distinction qui est faite par Lagorgette nous fait songer à la différence établie par Larguèche entre l'injure spécifique et l'injure non-spécifique.

L'injure spécifique : quand l'injuteur décrit les traits et les caractéristiques de l'injurié d'une façon négative, dévalorisante et dépréciative :

Spécifie son attaque, elle la particularise, elle qualifie une personne et pas une autre, elle dépeint au plus près du vérifiable ou du vraisemblable. Figures de rhétorique les plus sophistiquées, métaphores et métonymies se mettent au service de la spécificité pour décrire au plus juste celui qu'il s'agit de dévaloriser et rabaisser, tout en attirant l'attention par l'originalité d'une formule, ou même sans s'embarrasser de rhétorique, plus crûment, simplement avec le registre de ce qui blesse (Larguèche, E., cité par Lagorgette, 2009 : 75-93).

L'injure non-spécifique : quand l'injuteur adopte des termes et des expressions qui n'ont pas de rapport avec l'injurié, mais

jugés comme étant des formules offensantes. Y. Larguèche affirme qu'il :

Ne spécifie pas son attaque, ne la particularise pas, mais qu'il utilise des formules et des expressions péjoratives prêtes à l'exemple, pouvant servir pratiquement tout le monde et en toutes circonstances et ne se préoccupant pas de la véracité [...] Il a recours à ce qui choque, grossièreté, violence verbale, qualification à connotation péjoratives. (Cité dans Lagorgette, D. 2009 : 75-93).

Grosso modo, l'injure a pour fonction de destituer le destinataire, de le rendre méprisable, le déshonorer et le déprécier dans le but de montrer la supériorité de soi.

De ce point de vue Claudine Moise résume son rôle de la façon suivante :

Elle marque les limites de toute communication, elle est la frontière avant l'agression physique ; peut-être même l'empêche-t-elle, la contient-elle. L'injure évidemment viole les lois du discours comme contrat de parole, coopération, politesse ; elle est violence faite à la face négative de l'autre, à son intimité donc. Elle catégorise ce dernier, le réduit à une essence dégradante, négative, en ce qu'elle est une défiguration de l'injurié. Dans un rapport de force, dans une tension violente, l'injure permet de nier l'autre dans une prise de pouvoir affirmée. Elle permet de rejouer une identité » (cité dans Moise, C., 2002 :193).

L'injure est donc adressé spécifiquement au destinataire afin de porter atteinte à son intégrité morale et d'anéantir l'image et le statut de l'autre.

Sous un autre angle, l'injure est aussi lié à la notion de « **tabou** » et d'« **interdit** ». Le Petit Robert définit le tabou comme « ce sur quoi on fait silence par crainte, pudeur » donc le tabou est perçu comme quelque chose qui ne s'exprime pas dans la société à cause de son caractère vulgaire, à cela que « les mots tabous sont la catastrophe du langage ; ils se répandent, comme une lave, dans les fissures du discours » (Huston, N., 1981 : 21).

Quant à l'interdit, c'est tout ce qui est illicite par la religion donc lié au sacré, il peut être considéré comme intégrant à l'égard de l'injure. Le tabou et l'interdit sont deux principes organisateurs de la socialité et l'injure est un élément interdit. Et c'est pour cela que Nancy Huston affirme que « l'emploi des mots interdits ne traduit pas le désir d'être en dehors d'une langue donnée [...], mais un désir d'une transgression au sein de la langue, et qui s'effectue pour ainsi dire contre la langue elle-même ». (1981 : 18).

En deuxième lieu, viendra la notion de « **Juron** », il est difficile, voire quasiment impossible d'en proposer une seule et unique définition. Le dictionnaire Larousse définit ce concept comme étant "une expression grossière traduisant sous forme d'interjection une réaction vive de dégoût ou de colère " c'est donc un propos très court insultant ou obscène.

Benveniste, dans Problèmes de linguistique générale décrit le juron, comme :

Une parole qu'on « laisse échapper » sous la pression d'un sentiment brusque et violent, impatience, fureur, déconvenue. Mais cette parole n'est pas communicative, elle est seulement expressive, bien qu'elle ait un sens. [...] le même juron est proféré en des circonstances toutes différentes. Il n'exprime que l'intensité d'une réaction à ces circonstances. Il ne se réfère non plus au partenaire ni à une tierce personne, il ne transmet aucun message, il n'ouvre pas de dialogue, il ne suscite pas de réponse, la présence d'un interlocuteur n'est même pas nécessaire. Il ne décrit pas davantage celui qui l'émet. Celui-ci se trahit plutôt qu'il ne se révèle. Le juron lui a échappé, c'est une décharge émotive. Néanmoins, cette décharge se réalise en formules fixes, intelligibles et descriptibles. (1974 : 256)

Cette définition met en exergue les particularités du juron, à savoir c'est une parole.

Articuler autour d'une émotion.

Absence de sens, donc non communicative.

La présence du destinataire est inutile.

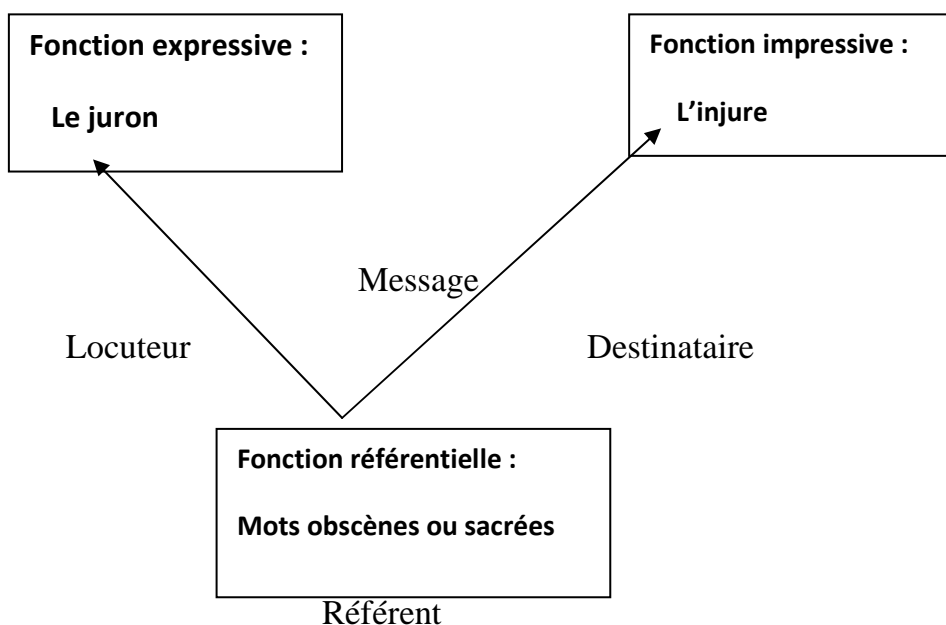
Qui peut être énoncé dans des circonstances différentes.

Constitué de formules fixes, et claires à comprendre.

Si dans le langage l'injure occupe un rôle impressif, étant donné qu'il est adressé à un destinataire, le juron, lui, en revanche occupe un rôle expressif dans la mesure où il exprime un sentiment quelconque qui n'est adressé à personne, en d'autres termes :

« Les personnes présentes ne sont qu'allocutaires, témoins du discours. En fait le destinataire est le seul monde. [...] mais il s'agit du monde linguistique. » (J.C .Anscombe cité par Lagorgette, D. 2009 :9-30).

Pour mieux montrer la place du juron et de l'injure dans le langage, nous procédons au schéma suivant :



Ce schéma indique que le juron n'occupe pas une fonction communicative étant donné qu'il est considéré le plus souvent comme une expression d'émotion forte (colère, fureur, dégoût), il est proféré dans des situations qui n'exigent pas de destinataire alors qu'il possède un référent tandis que l'injure, elle, est dirigée vers un destinataire spécifique dans la mesure où elle répond à une situation particulière c'est-à-

dire que celui possède une fonction communicative dont son but est de dévaloriser et de dénigrer le destinataire.

En troisième lieu, nous avons traité sur la notion de « **menace** », qui vient du latin « minacia ». Selon le dictionnaire Larousse c'est « l'action de menacer, parole, comportement par lequel on indique à quelqu'un qu'on a l'intention de lui nuire, de lui faire du mal, et de le contraindre à agir contre son gré »

La menace comme son nom l'indique est un langage de violence Elle a pour but de détruire son adversaire dans l'intention de lui causer du mal. Elle se manifeste sous plusieurs modes. En effet, à l'instar du langage oral, mais aussi écrit, elle peut également s'actualiser à travers des gestes

Généralement, la menace fait son apparition dans des situations de face à face, tel que précise Catherine Ballé :

La menace apparaît souvent dans des situations de face à face où la parole est une manifestation de violence parmi d'autres. Dans la mesure où cette violence est symbolique, elle peut porter sur les actes les plus graves à savoir la destruction de la victime. Pour leur auteurs, la volonté d'anéantir son partenaire semble essentiellement remplir deux fonctions : d'exutoire-et c'est un aveu de faiblesse- de pression sur la victime et c'est une arme psychologique. (1976 : 41)

Pour mieux éclairer ce passage, nous considérons que la menace est perçue comme une arme par laquelle le locuteur vise la déstabilisation, voire l'affaiblissement de son destinataire en provoquant sur lui l'impact de la pression, par le pouvoir de la parole.

A ces formes de violence, s'ajoutera une autre qui est **l'ironie**.

Cette notion vient du latin "ironia" et du grec "eirônia", action d'interroger. Le dictionnaire Larousse la définit comme suit : « Manière de railler, de se moquer en ne donnant pas aux mots leur valeur réelle ou complète, ou en faisant entendre le contraire de ce que l'on dit. »

L'ironie vise à violenter son destinataire mais de façon intelligente. Elle peut être définie comme « une figure qui permet au locuteur, à des fins de raillerie, de faire entendre le sens figuré « P » qu'il énonce. »(Robert, Martin., 1983 : 269). Autrement dit, il y a un décalage, voire un écart entre ce qui est dit et ce qu'il faut saisir.

Il faut noter que la notion "d'ironie "s'emploie comme trope dans la mesure où elle consiste à employer une expression dans un sens détourné de son sens initial, autrement dit elle ne renvoie pas au sens habituel mais plutôt à un autre sens figuré. De ce fait elle peut s'imposer comme une forme de violence indirecte ressentie comme abaissante et dévalorisante.

L'ironie peut être employée également comme une énonciation paradoxale, qui consiste à affirmer le contraire du propos tout en n'accordant pas aux mots leur vraie valeur , c'est-à-dire qu'il y'a un certain décalage entre les dires et ce qu'il faut comprendre A cet effet, Alain Berrendonner déclare que « faire de l'ironie, ce n'est pas s'inscrire en faux de manière mimétique contre l'acte de parole antérieur ou virtuel, en tout cas extérieur d'un autre. C'est s'inscrire en faux contre sa propre énonciation, tout en l'accomplissant. » (Cité dans Charaudeau, P. et Maingueneau, D.2002 : 331).

L'ironie peut être produite de différentes manières, parmi ses procédés on peut citer :

L'antiphrase : c'est la plus répandue des formes d'ironie, elle consiste à dire le contraire de ce que l'on pense réellement. Ex : quelle super belle fille ! Pour dire simplement qu'elle est moche

L'hyperbole : elle désigne l'exagération dans l'expression d'une idée ou d'une réalité ; son but est de laisser une forte impression chez le lecteur. Ex : dire de quelqu'un qu'il est un géant ou immense, ce qui désigne tout simplement que cet homme est très grand de taille.

La litote : c'est une figure de style fréquente dans le langage familier ; elle consiste à minimiser les propos, c'est-à-dire s'exprimer peu pour suggérer beaucoup.

Ex : elle n'est pas mauvaise cette fille ce qui veut dire tout simplement que cette fille est bonne.

En dernier lieu , nous avons abordé la notion de « **sexualité** » qui vient du latin "sexualis" et " sexus", qui désigne le sexe, provenant soit du latin "Secare" qui signifie « couper, diviser », soit du latin "sequi" qui signifie « accompagner ».Chaque dictionnaire lui accorde une définition particulière : pour le **Robert** « c'est un caractère de ce qui est sexué, ensemble de caractères propres à chaque sexe, ou bien un ensemble des comportements relatifs à l'instinct sexuel et à sa satisfaction. »

Pour **Larousse** « c'est un ensemble des phénomènes sexuels ou liés au sexe, observables chez les êtres vivants. »

Plusieurs définitions sont proposées par les dictionnaires ; cependant elle demeure une notion difficile à cerner. Elle se rapporte à tout ce qui est lié d'une manière directe ou indirecte aux organes génitaux, aux zones érogènes, à l'homosexualité, au proxénétisme et à la prostitution.

Commençons d'abord avec les organes génitaux, beaucoup de termes, voire d'expressions, sont perçus d'un registre spécialisé du sexe de la femme ou de l'homme. Dans le langage courant, les termes « Vulve » et « pénis » sont connus sous l'appellation « la foufoune » et « le zizi ».Ces derniers sont ressentis comme grossiers, sales et même vulgaires .Par conséquent l'adversaire sera humilié et déshonoré en étant touché dans son système de valeur.

Les termes à connotation sexuelle participent également et d'une façon incontournable à l'expression de l'homosexualité féminine, en traitant sa destinatrice d'une homosexuelle ou d'une lesbienne. Par cette expression, la locutrice a pour intention de la déshonorer et de la rabaisser afin d'atteindre à son honneur et à sa dignité.

La sexualité, en dernier recours, est introduite par des termes renvoyant à la prostitution ; elle occupe une place favorite dans le langage étudiantin ; elle est

caractérisée par des expressions telles que « Pute », « Salope », « Trainée », « Pétasse ».

2. Le discours subjectif.

Autour de nombreuses recherches, la violence verbale est en effet une partie centrale émergente dans le discours des étudiantes. Cette étude, objet d'engagement marque inévitablement la grande part de subjectivité, qui nous anime et qui nous rend acteurs de notre propre recherche. Le but de notre travail est de prendre en considération le discours féminin violent (subjectif), comme un élément essentiel qui est au centre de nos préoccupations et qui devient le thème de nombreuses recherches actuelles. De ce fait, nous tenterons de définir « le discours » ce qui nous amène d'emblée à traiter « la subjectivité » étant donné que ces deux notions sont indissociables en nous appuyant essentiellement sur les travaux de Dominique Maingueneau et de Catherine Kerbrat-Orecchioni, ainsi que Emile Benveniste.

1. La notion de « discours »

1.1 Essai de définition du concept de « discours »

La grande expansion du concept « discours » le rend difficile à définir. A ce sujet Louis Hjelmslev 1928 affirme qu'« une partie du discours est souvent si mal définie que l'on peut à la rigueur tout y faire rentrer. » (Cité dans Lagarde, J., p., 1988 :94).

Commençons par une définition du Dictionnaire de l'éducation qui en suggère une brève définition : « Production orale ou écrite, porteuse d'un message, comportant un certain nombre de mots et émise avec une intention de communication : résultat d'une utilisation individuelle et relativement libre de structure linguistique : énoncé ou groupe d'énoncés organisés en séquences cohérentes et pouvant être identifiés comme satisfaisant une ou plusieurs fonctions langagières. » (Legendre, R., 1988 :60) Par ailleurs, le discours se rapporte autant aux réalisations orales qu'écrites de la langue.

Le mot « discours », est issu du latin « discursus » qui désigne « discours et conversation ». Il est un concept clé de la linguistique discursive et textuelle qui est née

des sciences du langage. Il a vu le jour dans La Rhétorique d'Aristote durant l'Antiquité, puis dans le temps contemporain avec Ferdinand de Saussure, Maingueneau, Benveniste, Kerbrat-Orecchioni et d'autres théoriciens.

Cette notion est donc approchée différemment chez les uns et les autres, ce qui en a fait un sujet de bons nombres d'études, de recherches et de débats.

En effet, l'attribution d'une définition claire et précise de la notion de « discours » est instable, ce qui est dû à la différenciation de conceptions de plusieurs théoriciens .Ce concept est donc à la fois ambivalent et polyvalent : Dominique Maingueneau en relève maintes définitions dont voici quelques-unes :

1. Discours : qui est synonyme de la parole saussurienne.
2. Discours : unité linguistique transphrastique indépendante du sujet.
3. Discours : au sens harrissien, « discours désigne des suites de phrases considérées du point des règles de leur enchaînement. »
4. Discours : selon l'école française pour l'analyse du discours, le discours est conçu généralement comme : « une suite de phrases rapportées à ses conditions de productions, se définit par opposition à « l'énoncé » qui exclut de telles conditions.
5. Dans la théorie de l'énonciation (Benveniste : 1966) le discours réfère à la mise en fonctionnement de la langue et est donc inséparable de l'instance d'énonciation (tout ce qui réfère au je-ici-maintenant du locuteur). Dans cette approche « discours » s'oppose au « récit » (histoire) qui se caractérise par l'absence de marque de subjectivité.
6. En dernier, on trouve l'opposition langue / discours. A ce propos Benveniste déclare qu'« avec la phrase, on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours. »

En analysant ces conceptions de Maingueneau, la première définition renvoie à la parole, quant à la deuxième définition, elle désigne un message pris globalement qui est autonome, tandis que dans la troisième définition, le discours est considéré

comme un facteur d'organisation de l'enchaînement de la phrase, dans la quatrième définition par contre, là, le discours est défini par opposition à l'énoncé qui écarte toute règle de la production de ce dernier, la cinquième conception, selon lui le discours comporte les indices de la situation d'énonciation (je- ici –maintenant.) Contrairement au récit, autrement dit c'est un ensemble d'énoncé considéré du point de vue de la situation de communication, et enfin dans la dernière conception de Maingueneau, il conçoit le discours comme un lieu d'actualisation de la langue, c'est-à-dire un lieu de manifestation de celle-ci. Grosso modo c'est un ensemble de système permettant de produire la langue.

Nous pouvons donc définir ce concept de la façon suivante : tout énoncé, mot ou plus, d'une langue naturelle, choisi en fonction de ses conditions de production et d'échange.

D'après Dominique Maingueneau, pour qu'un discours soit fiable et crédible, il doit respecter certains principes dont voici quelques-uns :

- 1. Le discours exige une organisation transphrastique :** C'est-à-dire que le discours doit respecter certaines règles propres à un groupe social établi par la tradition et l'usage.
- 2. Le discours doit être orienté :** Le discours dans ce sens, a une visée locutrice qui se construit soit dans le temps et d'une manière continue, soit en fonction d'une fin.
- 3. Le discours peut être sous forme d'action :** Dans cette perspective, le discours est un agissement sur l'interlocuteur dans le but d'influencer en quelque sorte ce dernier.
- 4. Le discours peut être sous forme d'interaction :** Dans cette optique, le discours suppose un locuteur et un interlocuteur, qui implique un échange verbal et interactif.
- 5. Le discours est contextualisé :** En effet, tout discours s'inscrit dans un contexte bien précis ; ce contexte peut être variable en fonction des statuts des Co-énonciateurs.
- 6. Le discours est pris en compte :** Selon Maingueneau, pour qu'un discours soit valable il doit respecter certains critères : il s'agit des pronoms d'interlocution, des

indices spatio-temporels et des indices de modalisation afin de positionner l'attitude du locuteur vis-à-vis de son Co-énonciateur et de son énoncé.

7. Le discours est régi par des normes : Pour qu'un discours ait un sens, il doit suivre des normes conversationnelles.

8. Le discours est pris dans un inter-discours : Selon Maingueneau, « le discours se construit à partir d'un autre discours qui lui attribue un sens, donc l'interprétation d'un énoncé sollicite d'autres formes de discours ». (2000 : 38-43). Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov attestent que :

Toute tentative d'isoler l'étude de la langue de celle du discours se révèle tôt ou tard néfaste pour l'une et l'autre. En les rapprochant, nous ne faisons d'ailleurs que renouer avec une longue tradition, celle de la philologie, qui ne concevait pas la description d'une langue sans une description des œuvres. (1972 : 8)

En d'autres termes, le discours se construit à partir d'une analyse et non pas d'un objet expérimental.

Sous un autre angle, la notion du discours entretient des positions théoriques multiples et variées. Benveniste définit le discours comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. » (1966 : 242) Dans ce sens, le discours est conçu comme une forme d'action et d'agissement sur l'interlocuteur.

Dans la même optique, Daniel Widdowson conçoit le discours comme « l'utilisation d'énoncés en combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux. » (Dans Kramsch, CLAIRE 1984 : 10). C'est-à-dire que le discours constitue un assemblage d'énoncés pour une réalisation d'un fait social.

Du point de vue d'Anna Jaubert, c'est « le langage en situation. » (1990 : 22)

C. Kerbrat-Orecchioni retient la même acception, c'est « le langage mis en action. » (Dans Bongnoux Daniel 1993 : 219). En effet ces deux définitions ne sont pas d'une

grande différence étant donné que le discours est représenté en tant que production langagière.

En outre, D. Maingueneau précise à ce sujet que

Le discours n'est pas un objet concret offert à l'intuition, mais le résultat d'une construction(...), le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structurations transphrastiques, en fonction des conditions de production. (1976 : 16).

Autrement dit, le discours ne nécessite pas un raisonnement ou des connaissances, mais il nécessite bel et bien des constructions de phrases organisées selon des règles de production.

En effet, les définitions précitées du discours prouvent à quel point le terme en question est polysémique, mais il existe néanmoins une évidence une définition qui se voulait plus généraliste : « Le discours ne peut être défini comme une unité linguistique, mais qu'il résulte de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles. » (Roulet Eddy, Laurent Filliettaz, et Grobet Anne (2001 :12). Sous cet aspect, le discours est conçu comme étant le résultat d'un assemblage d'informations relatif à une situation donnée.

Grosso Modo, nous pouvons dire que le concept de «discours» est variable, dont la délimitation est souvent énigmatique voire équivoque, dans la mesure où chaque auteur étudie le discours à travers un point de vue qui lui est propre.

Après avoir présenté les différentes conceptions de la notion de « discours », nous tenterons de mettre en relation la notion de « subjectivité » à celle de « discours » puisqu'il est impossible de traiter l'une sans l'autre. A ce sujet, C. Kerbrat-Orecchionni affirme que subjectivité et discours vont de pair, ce sont deux unités indissociables.

2. La subjectivité :

La notion de " subjectivité" a été traitée par bon nombres de linguistes, mais c'est Emile Benveniste qui est à l'origine de cette approche reprise par C. Kerberat-Orecchioni qui en fera une analyse détaillé à travers les subjectivèmes.

Commençons de prime abord par une définition dictionnaire. Selon le Petit Robert, la "subjectivité" « c'est l'état de celui qui considère les choses d'une manière subjective en donnant la primauté à ses états de conscience ».

Emile Benveniste affirme que :

La subjectivité est la capacité du locuteur à se poser comme « sujet » ; elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (ce sentiment, dans la mesure où l'on peut en faire état, n'est qu'un reflet), mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble et qui assure la permanence de la conscience. Or tenons que cette « subjectivité », qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie comme on voudra n'est que l'émergence dans l'être d'une priorité fondamentale du langage. Est « ego » qui dit « égo ». Nous trouvons le fondement de la « subjectivité », qui se termine par le statut linguistique de la personne (1966 : 259-260).

Nous dirons que la subjectivité, c'est tout ce qui est relatif à la personnalité de l'individu, à ses émotions ainsi qu'à son vécu.

Suivant l'argument de Benveniste, "subjectivité et langage" sont extrêmement liés. « Le langage est donc la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances directes ». (1966 : 263).

Pour lui, la subjectivité est omniprésente dans le discours ; il la considère comme une partie intégrante du langage. Il maintient que « la subjectivité d'un être ne peut prendre forme que dans et par l'usage du langage, puisque seul le langage contient des signes qui permettent au locuteur de s'affirmer en tant que sujet »

(Benveniste, E., 1966 : 259). Ainsi, uniquement le langage qui peut assurer la subjectivité de l'individu.

A la suite, C. Kerbrat-Orecchioni développe la conception de Benveniste. De prime abord, elle tente de définir ce concept en cherchant à décrire et à tracer les indices d'inscriptions les plus manifestes du sujet parlant dans l'énoncé. Elle amplifie cette notion qu'elle présente sous l'appellation de "marque de subjectivité" ou par le terme de "subjectivèmes". Autrement dit, cette subjectivité s'exprime par divers marques ; elle en distingue ainsi quatre classes : les substantifs, les adjectifs affectifs et évaluatifs (axiologiques, et non axiologiques) ainsi que les verbes et les adverbes qui selon elle, s'inscrivent à travers des formes et des degrés qui diffèrent d'un discours à un autre.

Elle définit ces unités dites subjectives de la façon suivante : « Il va de soi que toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les mots de la langue ne sont jamais que des symboles substantifs et interprétatifs des choses ». (Kerbrat-Orecchioni , C. 2009 : 79). D'un certain point de vue, la subjectivité semble donc être présente dans tout lieu et à tout instant.

En ce qui concerne, la subjectivité dans le langage, Pierre Cadiot (2004), dans *L'homme et la mort*, cité par Edgar Morin, juge que « les mots, dans un sens, nomment, c'est-à-dire isolent, distinguent et déterminent des objets, comme le fera l'outil. Mais aussi dans un sens inverse, les mots évoquent des états (subjectifs) et permettent d'exprimer, de véhiculer toute l'affectivité humaine ». Dès lors la subjectivité s'actualise lorsque l'énonciateur fait usage de quelques unités subjectives qui dénotent des valeurs affectives ou évaluatives.

Sous une autre approche, C. Kerbrat-Orecchioni insiste sur l'ambivalence qui alourdit les notions de subjectivité et d'objectivité. Cette dernière est étroitement liée ou associée à la science. Le terme "objectif "vient de "objet" qui est relatif à la neutralité, il désigne tout ce qui est impersonnel. Il s'agit donc des critères d'objectivité observables mesurables dans le temps, par des personnes à travers des modalités. Contrairement à la notion de« subjectivité », le mot subjectif vient du mot

sujet qui signifie ce qui est décrit, lié à ce qui est dans le sujet (ses propres perceptions) plutôt que ce qui est en dehors, qui est la réalité. Etre subjectif est habituellement considéré comme une attitude non scientifique. Ainsi C. Kerberat-Orecchioni affirme-t-elle que « le discours subjectif est celui dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement ou se pose implicitement comme la source évaluative de l'assertion, alors que le discours objectif s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel ». (2009 : 80).

Toutefois, l'axe d'opposition **objectif** et **subjectif** n'est pas considéré comme dichotomique mais graduel. En effet, les unités lexicales sont elles-mêmes en langue chargées d'une dose plus au moins forte de subjectivité. Prenons l'exemple de C.Kerberat-Orecchioni. Des mots comme : célibataire, jaune, petit, bon ; plaçons les sur un axe graduel allant de l'objectivité à la subjectivité.



Le terme célibataire énonce une propriété objective facilement vérifiable, du dénoté contrairement au terme ou à l'adjectif bon, qui cumule deux types d'informations qui sont d'ailleurs indissociables : une description du dénoté et un jugement évaluatif (d'appréciation) porté sur ce dénoté par le sujet d'énonciation son degré de subjectivité est plus intense.

Quant aux adjectifs petit et jaune, leur usage à pour objectif de décrire la qualité ou la quantité de l'objet dénoté, de manière plus au moins objective. Nous concluons, que le discours subjectif porte de nombreuses marques de la personnalisation du message, alors que le discours objectif tend à effacer toute trace de jugement personnel.

3. L'énonciation et les marques de subjectivité :

Avant de définir l'énonciation, il nous faudra dire ce que l'on entend par le verbe énoncer. E. Benveniste l'a défini comme étant le résultat d'un acte individuel de

production de signes (production langagière) par un locuteur donné qui doit se positionner par rapport à son interlocuteur ainsi qu'à l'objet de sa production et au message qu'il est censé transmettre. Selon lui, « l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (1970 : 12).

D'un autre point de vue. **Kerbrat-Orecchioni** définit l'énonciation comme

La recherche des procédés linguistiques (schifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la distance énonciative). C'est une tentative de repérage et de description des unités, de quelque nature et de quelque niveau qu'elles soient, qui fonctionnent comme indices de l'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation (2009 : 36).

Nous rappelons que dans ce qui suit nous allons nous intéresser à la subjectivité liée au subjectivèmes ou autrement dit aux marques de subjectivité qui sont les parties de la langue qui permettent au locuteur d'exprimer sa subjectivité.

4. Les subjectivèmes

Nous appelons les subjectivèmes un groupe d'unités lexicales, ou un ensemble d'éléments linguistiques qui se manifestent par l'usage des substantifs, des adjectifs, des verbes et des adverbes, dont les contours sont identifiables au niveau de l'énoncé.

En effet, il s'agit d'une catégorie assez hétérogène qui se distingue au regard des autres éléments de la langue du fait que ses éléments énoncent un jugement évaluatif ou un engagement émotionnel de l'énonciateur vis-à-vis de l'objet désigné.

A ce sujet. Maingueneau précise à propos des subjectivèmes qui ne sont autres que des modalités appréciatives que « le sujet énonciateur ne modalise pas ses énoncés du seul point de vue de la prise en charge ou du degré de certitudes de sa réalisation ; il porte aussi des jugements de valeur. Il les situe par rapport à des catégories d'opposition comme bien /mal, mélioratif/ péjoratif.... » (1991 : 121)

L'ensemble de ces unités, dites subjectives et désignées sous l'appellation de « subjectivèmes » ont été classifiées par C. Kerbrat-Orecchioni en quatre catégories :

4.1 Les substantifs :

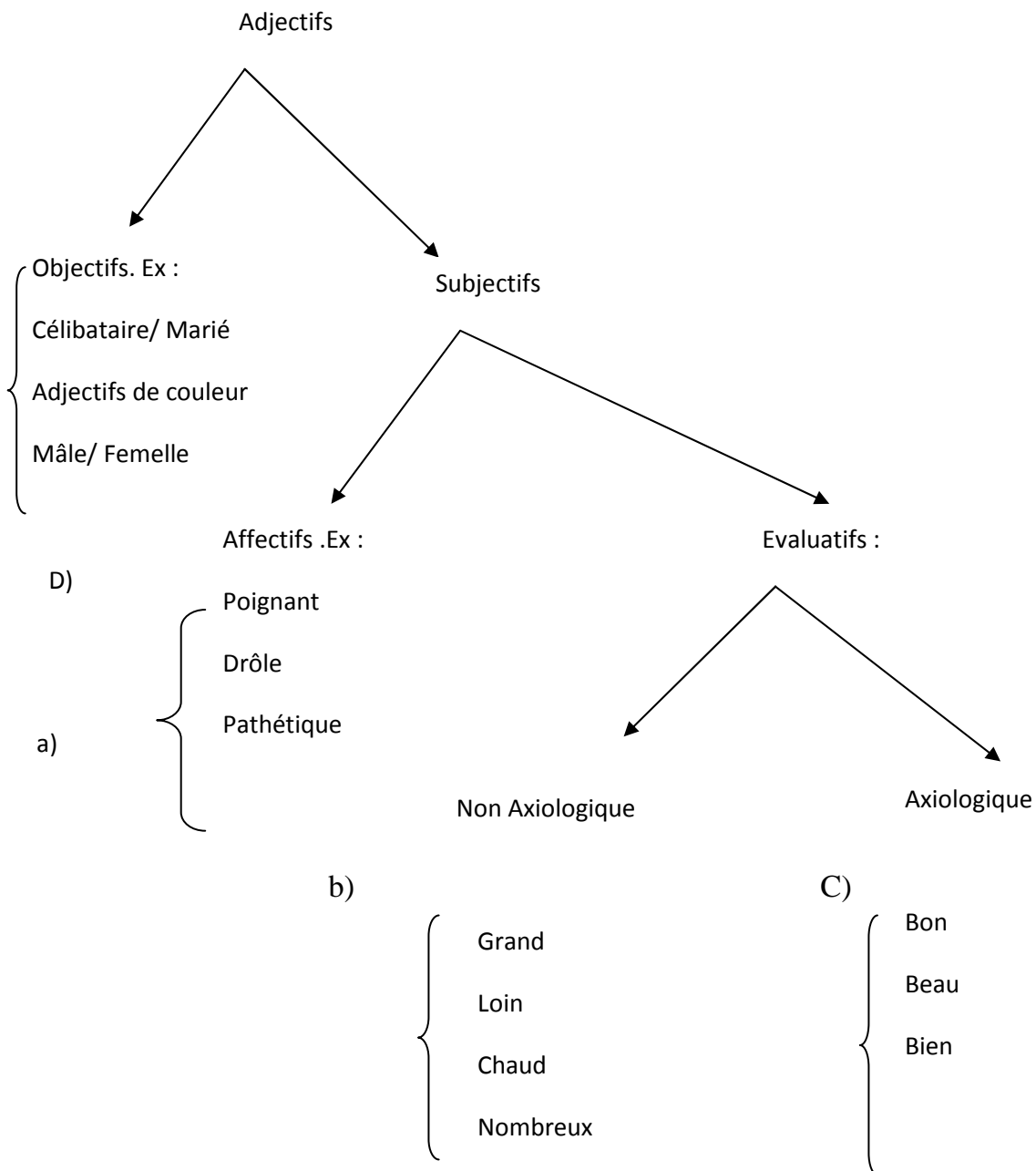
Les substantifs dérivent des verbes ou des adjectifs ; ils sont divisés en deux catégories : les substantifs affectifs et les substantifs évaluatifs. Procédons ainsi à l'examen des énoncés suivants : « c'est un ange » le substantif "ange" dénote un jugement affectif, alors que dans le deuxième énoncé : « c'est un génie » le substantif "génie" constitue une image évaluative appréciative.

4.2 Les adjectifs :

Il se tromperait celui qui dirait que les choses réelles sont grandes ou petites. Dans cette proposition, il n'y a ni vérité ni erreur. Il n'y a pas non plus d'erreurs ou de vérité dans l'affirmation que les objets sont proches ou qu'ils sont lointains. Cette indétermination fait que les mêmes choses peuvent être appelées très proches ou très lointaines, proches ; que les plus proches peuvent être appelées lointaines et les lointaines, proches ; que les plus grandes peuvent être appelées petites et les petites, grandes. (Galilée, cité par Cohen, J., 1972 : 440).

Autrement dit, tous les éléments sont corrélatifs dans l'emploi des adjectifs.

De ce fait, nous allons présenter la typologie établie par C. Kerbrat-Orecchioni afin de montrer les différentes catégories adjectivales subjectives. Ce schéma ci-dessus permettra une visualisation plus claire des adjectifs.



➤ **Schéma des sous catégories Adjectivale proposé par Kerbrat-Orecchioni (2009 :94)**

4.2.1 L'adjectif objectif et l'adjectif subjectif :

Dans son ouvrage *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, C. Kerbrat-Orecchioni n'a pas accordé une importance majeure à la première catégorie adjectivale (adjectif objectif). En effet, nous jugeons nécessaire de faire un aperçu sur l'adjectif objectif afin d'arriver à mieux cerner l'adjectif subjectif. Nous allons donc clarifier ces deux catégories adjectivales en montrant leur point de différence.

Selon Pascal Cheminée, les adjectifs objectifs « sont définissables hors de la situation d'énonciation ». (2005 : 2). Tandis que les adjectifs subjectifs « témoignent d'une réaction émotionnelle du sujet et consistent en un jugement de valeur porté par l'énonciateur. » (Ibid.)

L'utilisation des adjectifs objectifs indique des entités dont la signification ne peut pas être rejetée à l'exemple de la situation familiale (célibataire, marié) ou le sexe (mâle, femelle). Autrement dit, ils énoncent une qualité indépendante de l'énonciateur dans la mesure où ils donnent des précisions qui n'appartiennent pas au jugement de valeur, alors que l'utilisation des adjectifs subjectifs énoncent une appréciation qui porte un sentiment, une émotion, ou un jugement de valeur de l'énonciateur vis-à-vis de l'objet déterminé. Ainsi dans l'énoncé suivant " cette fille est impressionnante", la réaction émotionnelle de l'énonciateur est-elle beaucoup plus claire que dans l'énoncé "cette fille est célibataire" où la subjectivité du sujet parlant est mise à l'écart.

En bref, il s'agit ici de quelques éclaircissements de l'adjectif objectif et de l'adjectif subjectif. Ce dernier, en effet, selon la répartition de C. Kerbrat-Orecchioni regroupe deux catégories auxquelles nous allons nous intéresser dans ce qui suit.

4.2.2 Les adjectifs subjectifs :

Les adjectifs subjectifs sont répartis en adjectifs affectifs et adjectifs évaluatifs. Ces derniers sont à leur tour divisés en adjectifs évaluatifs axiologiques et en adjectifs évaluatifs non axiologiques.

1. Les adjectifs affectifs :

Les adjectifs affectifs énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. Dans la mesure où ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur, où ils manifestent sa présence au sein de l'énoncé, ils sont énonciatifs. (Kerbrat-Orecchioni, C. 2009 : 95)

En effet, l'adjectif affectif exprime un sentiment, une émotion, ou une affection éprouvé par l'énonciateur envers l'objet qualifié. Ex : « Ma tendre mère » ou « Mon doux chat ».

2. Les adjectifs évaluatifs :

Les adjectifs évaluatifs énoncent une appréciation de l'objet dénoté par rapport à leurs grandeurs, leurs formes, leurs longueurs, leur beauté, etc.

C. Kerbrat- Orecchioni les subdivise en deux catégories : les évaluatifs non axiologiques et les évaluatifs axiologiques.

a) Les adjectifs évaluatifs non axiologiques :

Les évaluatifs non axiologiques expriment une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté, dépourvue d'un jugement de valeur et d'un engagement affectif de l'énonciateur. Selon C. Kerbrat-Orecchioni, son utilisation se fonde sur une double norme ; c'est-à-dire interne à l'objet support de la qualité et spécifique du locuteur

Prenons l'exemple suivant (petit, proche, froid....etc.).

b) Les évaluatifs axiologiques :

Ils indiquent un jugement de valeur positif ou négatif sur l'objet qualifié (Bon, Mauvais, Bien, etc.). L'usage des axiologiques, comme l'indique C. Kerbrat-Orecchioni nécessite une double norme comme celle des non axiologiques, ils doivent être relatifs à l'objet support de la propriété et interne au sujet d'énonciation.

Nous tenons à signaler que dans certain cas, les axiologiques ne se conçoivent pas en de simples unités lexicales, mais par des lexèmes présentés sous formes de suffixes.

Ex : conne → conasse
Poufiasse
Vantard
Vinasse
Pétasse

4.3 Les verbes :

L'analyse des verbes subjectifs n'est pas une chose aisée. T. Todorov témoigne à ce sujet que « c'est évidemment la catégorie la plus complexe. » et que « son étude pose encore de multiples problèmes. »(1970 : 7)

Les verbes subjectifs servent à exprimer d'une part un sentiment (aimer, apprécier, détester, déprécier, etc.) ou une opinion (penser, estimer, etc.) Et d'autre part, ils peuvent être exprimés par l'usage des verbes performatifs (ordonner, prier, remercier, etc.)

Selon C. Kerbrat-Oreccioni, l'analyse des verbes subjectifs suppose quelques critères :

1. Porteur d'un jugement évaluatif, qui peut être un locuteur ou un actant du procès.
2. L'évaluation doit porter sur le procès lui-même, ou sur l'objet du procès, ce dernier peut être une personne, une chose, ou sur un fait
3. En dernier, il faut déterminer la nature du jugement évaluatif qui peut être de type bon/mauvais ou d'une évaluation de type vrai/faux ou l'incertain

4.4 Les adverbes :

Ce sont des mots invariables qui changent le sens d'un verbe, d'un adjectif, d'un autre adverbe, ou même de tout un énoncé. Leur utilisation exprime les différentes émotions de l'énonciateur. Tout adverbe est considéré subjectif lorsqu'il manifeste un intérêt personnel de l'énonciateur exprimé par rapport à sa parole ou par une expression spontanée et naturelle de la pensée.

Ex : cette fille a le visage **horriblement** pâle

Conclusion Partielle :

Au cours de ce premier chapitre de notre travail de recherche, nous avons étudié le concept de la violence verbale, Nous avons remarqué que la majorité des travaux portant sur ce phénomène signale la difficulté, voire l'impossibilité de lui attribuer une définition précise et claire. Et cela pour différentes causes dans la mesure où il est impossible d'en limiter les contours. C'est la raison pour laquelle de nombreux linguistes parlent de continuum lorsqu'ils abordent la notion de violence verbale.

De plus, nous avons passé en revue quelques formes de violence verbale, car évoquer l'une sans faire appel aux autres ne permettrait pas de saisir et de distinguer l'ensemble des formes.

Par la suite, nous avons expliqué la notion de « discours » en nous référant à plusieurs théoriciens en particulier Dominique Maingueneau. Puis nous avons mis l'accent sur la notion de « subjectivité » étudiée par Emile Benveniste et Catherine Kerbrat-Orecchioni. Cette dernière a développé la conception du premier en étendant son étude aux marques de la subjectivité appelées autrement les « subjectivèmes », dont l'étude nous a paru nécessaire afin de cerner la violence verbale.

Chapitre 2 : Description du corpus

- 1. Présentation du terrain d'enquête et du corpus**
 - 2. description des données.**

Nous allons entamer ce chapitre par une définition du corpus. Nous allons dans un premier temps montrer la nécessité du choix du corpus ainsi que les conditions de constitution de celui-ci. Dans un deuxième temps, nous allons focaliser notre regard sur notre terrain d'enquête ; nous citerons également toutes les difficultés que nous avons rencontrées et par la suite nous présenterons notre démarche méthodologique. Dans un dernier temps, nous nous attacherons à représenter les résultats obtenus grâce à des techniques mathématiques et statistiques dans des tableaux statistiques.

- **Que désigne le concept de « corpus » :**

Selon le dictionnaire "**Larousse**" la notion de corpus désigne "un ensemble fini d'énoncés écrits ou enregistrés, constitué en vue de leur analyse linguistique". En d'autres termes, c'est un ensemble de documents sur lequel portera l'étude ; il représente un support fondamental de la recherche et un matériau de base. C'est la raison pour laquelle il faut accorder une importance majeure à quelques aspects du corpus.

- **Le choix du corpus :**

C'est un point essentiel vu qu'il permet d'indiquer la nature et le cadre de l'étude, parce que chaque type d'étude possède son propre corpus.

Le choix du corpus doit tenir compte de trois critères :

- ✓ La pertinence par rapport au sujet choisi.
- ✓ La cohérence entre les passages constitutifs du corpus.
- ✓ La consistance, autrement dit le respect de la taille du corpus ainsi que la faisabilité de l'étude doivent être prises en considération.

- **Les conditions de constitution d'un corpus :**

Selon Bénédicte Bommier-Pencemin (1999), pour qu'un corpus soit fiable et crédible il doit respecter trois types de conditions : les conditions de signifiante, les conditions d'acceptabilité et les conditions d'exploitabilité.

- ✓ **Condition de signifiante** : les données récoltées doivent être convenables, cohérentes et appropriées au travail de recherche. En effet, le chercheur ne va pas réunir un ensemble d'éléments sans importance qui ne serviront en rien sa recherche. Dans ce cas le corpus doit être significatif par rapport à la problématique du sujet.
- ✓ **Condition d'acceptabilité** : pour une meilleure acceptabilité, le corpus doit correspondre au fait étudié, c'est-à-dire que l'étude du phénomène sur lequel porte le corpus doit être représentative.
- ✓ **Condition d'exploitabilité** : pour produire un corpus exploitable, celui-ci doit comprendre un contenu homogène et semblable. Il est difficile par exemple d'exploiter un corpus qui englobe à la fois des enregistrements vidéo et des textes écrits, puisque les deux types répondent à deux démarches différentes.

1. Présentation du terrain d'enquête et du corpus :

Dans le cadre de cette étude portant sur la violence verbale, actualisée dans le discours des étudiants, nous avons opté pour un terrain qui nous est familier et ce pour le recueil de notre corpus. En effet, il s'agit de deux pages facebook intitulées "SpottedUmmto". Ces deux pages ont été créées en 2012 et sont spécifiques à la communauté étudiante de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

L'extraction des données est faite à partir de plusieurs commentaires rencontrés sur cette page. Notre étude est organisée auprès d'un échantillon qui est composé au total de 40 étudiants (20 filles et 20 garçons), et cela sur une période s'étalant du mois de mars jusqu'au mois de mai 2017.

Nous pensons avoir extrait un nombre varié de commentaires afin d'atteindre notre objectif qui est d'identifier les différentes catégories de la violence verbale manifestée dans le discours des étudiants. Effectivement, très vite nous nous sommes rendu compte qu'il serait plus raisonnable de nous limiter aux commentaires vu la saturation de l'information qui a atteint un seuil maximum.

1. 1. Les difficultés rencontrées

Dans le recueil de notre corpus, nous avons été confrontées à de multiples problèmes. Nous le savons, toute constitution de corpus exige des efforts ; nous avons fait beaucoup de sacrifices pour surmonter les difficultés rencontrées. Nous signalons les plus embarrassantes : Les fautes d'orthographe nous ont présenté un problème de compréhension ; il fallait à chaque fois essayer de comprendre le sens et de corriger les erreurs ; ce qui a pris beaucoup de notre temps

Afin d'éviter un corpus long, nous étions dans l'obligation de lire tous les commentaires pour sélectionner les plus adaptés à notre travail de recherche. Il est même possible que nous ayons oublié d'extraire certaines données vu le grand nombre de commentaires.

De plus, nous nous sommes référées à la traduction de certains commentaires qui étaient ambigus, voire difficiles à traduire.

Il nous a fallu une profonde réflexion pour détecter les formes de violence appropriée à chaque expression vu leur ressemblance.

Nonobstant, le choix du terrain nous a motivé pour deux motifs principaux. Le premier étant d'ordre familial. En effet, la parfaite connaissance de cette page était en notre avantage étant donné qu'elle nous a permis de collecter des données pertinentes et fiables. Ajoutons à ceci notre présence régulière sur cette page nous a permis d'être des témoins oculaires du discours violent qui y apparaît à tout moment.

Le second étant le recours à l'extraction des commentaires qui nous a donné une certaine distraction et un amusement ce qui nous a facilités la tâche contrairement à l'enregistrement qui nécessite beaucoup de persévérance. De plus le choix de ce corpus nous paraît très original étant donné qu'il traite sur la violence verbale des étudiants, nous reconnaissons que le discours des étudiants devient de plus en plus violent ce qui a suscité beaucoup de notre attention.

Nous venons donc de voir dans ce travail, l'explication et la description de notre terrain d'enquête. Nous avons également mis en exergue les difficultés et les

problèmes auxquels nous avons fait face, sans négliger toutefois les motivations du choix de notre terrain. Après cela, nous avons envisagé de présenter notre démarche méthodologique, mais avant de procéder à cette étape, nous proposons une brève définition du réseau social "Facebook".

- **Définition de "Facebook" :**

C'est un réseau social créé en 2004 à l'université de Harvard, par l'étudiant brillant Mark Zuckerberg et qui était destiné aux étudiants de cette université, puis il a été établi à partir de septembre 2006. Il est perçu comme un moyen d'ouverture au monde, il permet de connaître et de côtoyer des gens de différents pays en favorisant un échange de langues, de cultures et de mœurs. Ce réseau social permet à ses usagers de publier des photos, des vidéos ainsi que des fichiers et des documents. Il permet un échange de messages, voire d'appels. Il permet la création de groupes et de pages et une diversité d'applications. En effet, ce réseau social est le 3ème site web utilisé fréquemment au monde après Google et Youtube d'après Alexa.

1. 2. Démarche méthodologique :

Durant notre recherche, le choix de l'approche méthodologique nous a longtemps tourmenté l'esprit. Nous étions confuses à l'idée d'opter pour une alternative au détriment d'une autre : « les décisions méthodologiques (par exemple entre l'approche « quantitative » et « qualitative » ou « mixte ») ne se font pas seulement au début(...) mais il devient de plus en plus évident que les questions de méthodologies doivent accompagner toutes les phases de la réflexion » (Franceschini, R., 1998 :69). Dans notre présent travail, la méthode que nous avons choisie s'inscrit dans la classification des analyses quantitatives. Notre étude se fonde sur l'analyse du discours adossé à la sociolinguistique.

Commençons d'emblée par l'approche quantitative, dites aussi hypothético-déductive, qui met en particulier l'accent sur la collecte des données obtenues à partir d'un échantillon. Elle consiste à présenter des hypothèses comme des réponses aux questions dans le but de déduire les conséquences observables, permettant ainsi de déterminer la validité ou l'invalidité des hypothèses

Cette approche était très dominante en science humaines depuis le XXe siècle ; elle est considérée comme le principe fondamental de la démarche expérimentale élaborée par Roger Bacon ; en quelque sorte :

Elle vise à provoquer une série de réactions dans des conditions fixées à l'avance. C'est l'hypothèse de l'expérimentation qui définit à la fois ces conditions et la série de réactions attendues. Donc, d'une part, elle délimite les causes, et de l'autre, elle prévoit les effets [...] pour maîtriser le rapport entre les deux variables, le chercheur est obligé de travailler en laboratoire. (Moscovici, Cité par Becetti, A. ,2008 :41).

Il convient de dire que l'ensemble des données vise à garantir ou à démentir les réponses-hypothèses résultant comme suite du travail. Par la suite, les données seront organisées dans le but d'aboutir après leur expérimentation à des résultats validant ou invalidant l'hypothèse, amenant ainsi à des règles plus générales.

La seconde approche adaptée à ce travail, c'est l'approche qualitative destinée au troisième chapitre. Nous rappelons encore une autre fois l'objectif qui motive cette recherche à savoir essayer d'analyser le discours violent lié aux deux sexes, nous avons envisagé de faire un sondage et d'explorer les résultats obtenus afin d'étayer notre analyse.

Cette méthode est aussi appelée « empirico-inductive ». Elle est couramment utilisée en sciences sociales tel que dans le domaine de la sociologie, de l'ethnologie et de l'anthropologie. Elle permet d'analyser les données recueillies. Elle est par essence constituée d'un caractère subjectif et interprétatif, ce qui fait du terrain un centre d'intérêt principal. Son objectif étant d'établir une description entière et détaillée de l'objet d'étude, et c'est à partir de là que la recherche devient exploratoire. De ce fait Philippe Blanchet témoigne : dans « une recherche théorique et inductive : les chercheurs tentent de développer une compréhension des phénomènes à partir d'un tissu de données, plutôt que de recueillir des données pour évaluer un modèle théorique préconçu ou des hypothèses *a priori* » (2000 :30), c'est à dire qu'à partir du moment où les données sont collectés et les faits observés, les notions théoriques seront insérées pour éclaircir et interpréter les phénomènes étudiés.

Dans ce présent travail, nous avons opté pour deux approches, en associant la quantité et la qualité, cette combinaison entre les deux démarches sera présentée dans notre étude sur l'analyse du discours de la violence verbale liée aux deux sexes (fille et garçon). Pour ce qui suit, nous présenterons les différents résultats statistiques obtenus.

2. Description des données :

Après le recueil de notre corpus, nous nous sommes chargées de traiter les nombreuses données obtenues à travers les deux pages de Facebook "SpottedUmmto".

Dans cette étape, nous allons classifier les différentes formes de violence verbale selon le type, le sexe et la langue utilisée .Nous illustrerons ces résultats à l'aide de figures graphiques pour les rendre lisibles.

2.1. L'usage de la violence verbale :

Nous présentons les résultats de la façon suivante :

Type de violence verbale	Pourcentage
Le Juron	34.48%
L'insulte	32.75%
L'injure	15.51%
L'obscénité	10.34%
L'ironie	6.89%

Dans ce tableau, nous avons effectué l'étude du nombre de formes de violence verbale qui s'est manifestée dans le discours des étudiants. En effet, nous avons remarqué que le juron est pratiqué d'une façon assez remarquable dans la communauté estudiantine avec un taux de 34.48%. En voici un échantillon : « putain », « Akidastaqrihth » (douleur atroce), « Merde ! » « Chah, Chah » (bien fait pour toi), « Bordel ! », etc.

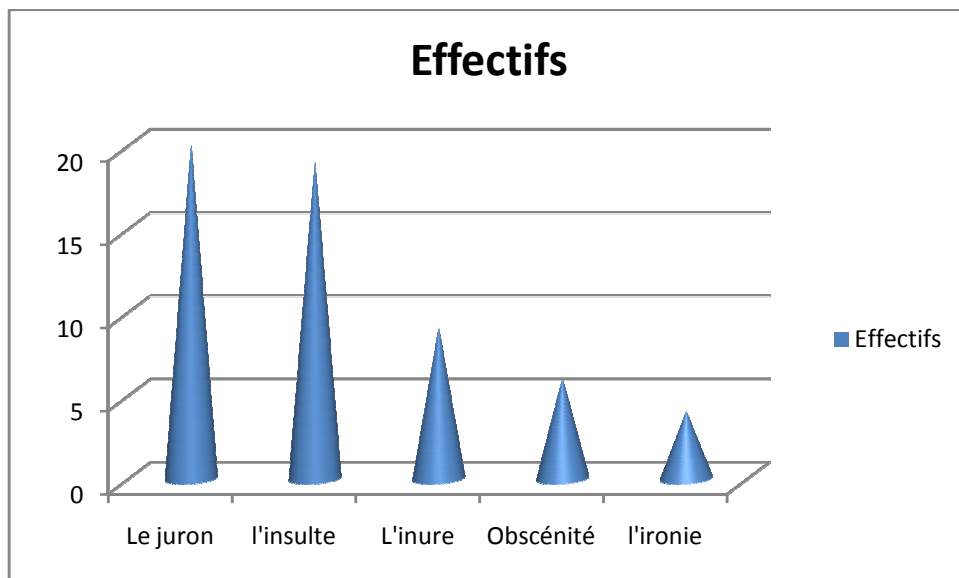
En deuxième position, nous avons constaté que l'insulte est également une partie dominante dans le discours estudiantin, présentée avec un taux de 32.75%,

exprimée en différents termes tels que : « teghyult » (ânesse), « imbécile », « Sale Connard » « elmal » (quel animal), « con », « débile », etc.

Quant à l'injure, Elle est moyennement utilisée par rapport aux autres formes qui sont plus dominantes. Ce tableau montre le recours à l'injure manifesté avec un pourcentage de 15.51%. Nous mentionnons les termes les plus récurrents : « Ina3ldin –Arrebi » (maudite soit la religion de Dieu) , « ina3ddin Rassam »(maudite soit la religion de ta race) , « ina3din yemam »(maudite soit la religion de ta mère), « va te faire foutre » , « Miss lehram » (fils de péché), etc.

En dernière position, nous avons remarqué un recours inférieur à l'obscénité et à l'ironie. En effet, l'obscénité apparaît avec un taux de 10.34% citons quelques exemples « casser les couilles », « va te faire foutre », « nique ta mère », « PD » « sale pute », « cha3b Mqawed », alors que l'ironie s'est manifestée à 6.89% à l'exemple de : « Audacieuse », « meilleur » , « modestie » « Mort de rire », etc.

En somme, nous pouvons dire que toutes les catégories de la violence verbale sont présentes dans le discours étudiantin, mais elles varient selon le sexe et les situations. (Cf. Annexes)



Graphique N °1 : Types et effectifs de la violence verbale.

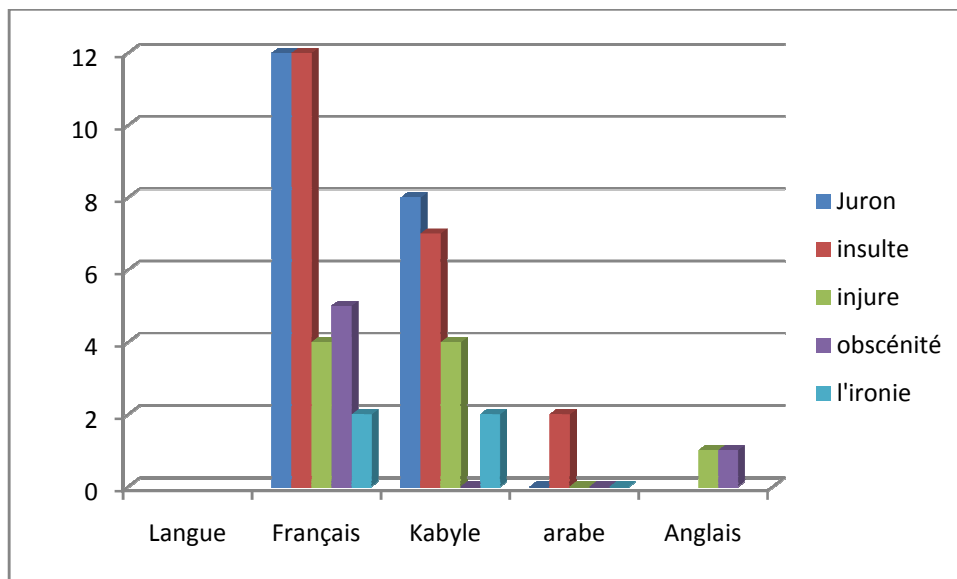
Les résultats précédents indiquent les types de violences les plus fréquents dans notre corpus. Nous constatons que le juron et l'insulte sont les plus détectés avec un niveau supérieur comme le montre ce graphe ci-dessus, nous remarquons aussi l'usage de l'injure qui est légèrement inférieur. En revanche le niveau d'obscénité et d'ironie est représenté à un faible degré.

2.2 L'usage des langues dans le discours violents

Langues utilisées	Pourcentages
Kabyle	36.20%
Français	60.34%
Anglais	3.44%
Arabe	3.44%

Compte tenu de notre corpus, le tableau ci-dessus illustre les résultats atteints. Nous avons observé que la plus grande partie du discours violent s'appuie sur la langue française (60,34%). Quant à la langue kabyle, ce tableau montre qu'elle est intégrée au sein du discours violent, mais à un niveau inférieur (36,20%). Enfin, le recours à l'arabe ou à l'anglais est faible (3,44%).

Par ailleurs, nous retenons que la langue française et la langue kabyle sont intégrées plus fréquemment dans le discours violent par rapport aux deux autres langues.



Graphique N°2 : Les langues utilisées pour manifester la violence verbale.

A partir de ce graphe, nous avons déduit que le plurilinguisme des étudiants est exploité dans le discours violent. Au demeurant, ce graphe montre que la violence verbale est privilégiée uniquement dans deux langues : la langue française et la langue kabyle.

En effet, nous pouvons expliquer la répartition de l'usage des langues dans le discours violent par deux types de facteurs. Le premier type est d'ordre structurel lié à la maîtrise de la langue. Le second peut être qualifié de sociologique.

Les résultats statistiques de ce graphe indiquent que le juron et l'insulte sont favorisés dans le discours violent en langue française à un degré supérieur tandis que l'injure, l'obscénité, ainsi que l'ironie viennent après le juron et l'insulte avec un niveau inférieur. Nous avons constaté aussi que les étudiants recourent à la langue kabyle, mais avec un pourcentage pas assez élevé que la langue française ; le juron, l'insulte et l'injure sont exprimés moyennement.

En dernière catégorie, nous avons observé que la langue arabe et la langue anglaise sont utilisées mais avec un pourcentage différent, voire inférieur à la langue française et à la langue kabyle. Nous expliquons que la faiblesse du recours à ses deux langues est liée au rejet total de la langue arabe par la communauté kabyle, quant à l'anglais, il est perçu comme deuxième langue étrangère après le français jugé comme langue non communicative et non maîtrisable.

Ce graphe signale que l'insulte est utilisée en langue arabe avec un degré faible par rapport à l'anglais ; l'obscénité et l'injure sont employées à un niveau très inférieur comparativement à l'insulte proféré en langue arabe.

2.3 L'usage de la violence verbale selon les deux sexes

1. Le genre féminin

Types de violence verbale	Pourcentages
Le juron	48,38%
L'insulte	35,48%
L'injure	6,45%
L'obscénité	3,22%
L'ironie	6,45%

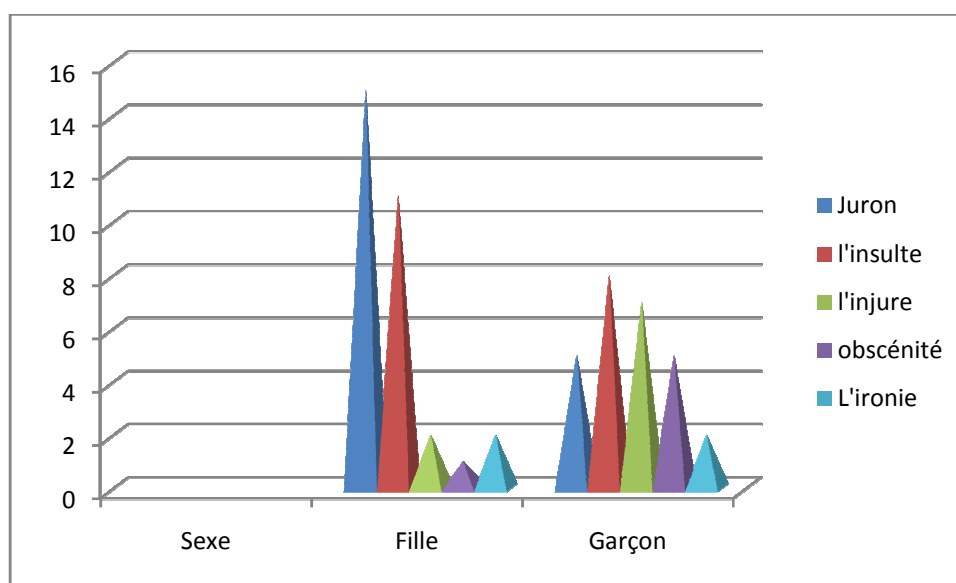
Selon le tableau ci-dessus, les résultats prouvent que le juron (48,38%) et l'insulte (35,48%) sont les plus souvent présents dans le discours féminin. Nous signalons que notre corpus contient majoritairement ces deux formes de violence. Par ailleurs, nous avons détecté un nombre infime de formes d'injure (6,45%), d'obscénité (3,22%), et d'ironie (6,45%).

Les résultats auxquels nous avons abouti montrent que le corpus recueilli possède une grande quantité de formes de juron et d'insulte par rapport à l'injure, aux obscénités ainsi qu'à l'ironie qui sont utilisés à un niveau très inférieur.

2. Le genre Masculin :

Types de violence verbale	Pourcentages
Le juron	18,51%
L'insulte	29,62%
L'injure	25,92%
L'obscénité	18,51%
L'ironie	7,40%

Dans le cadre de la catégorie masculine ce tableau montre la plus grande variété de formes de violence ; les résultats du départ confirment que l'insulte (29,62%) et l'injure (25,92%) sont les plus fréquents dans notre corpus à un niveau assez élevé. En outre, nous avons rencontré quelques propos se référant aux jurons (18,51%) et aux obscénités (18,51%). Quant à l'ironie, elle est peu exploitée (7,40%).



Graphique N°3 : Violence verbale et genre.

La différence entre la violence verbale féminine et la violence verbale masculine est flagrante. En effet, après avoir représenté les résultats statistiques, nous avons remarqué chez les filles un surinvestissement de l'un des usages de la violence verbale à savoir le juron en première classe et l'insulte en deuxième classe, alors que l'injure, l'obscénité, et l'ironie sont proférés seulement en minorité ; ce qui nous amène à dire que les filles n'utilisent pas un discours obscène et injurieux contrairement aux garçons.

Pour ce qui est des garçons, ce graphe montre d'abord que toutes les catégories de la violence sont utilisées, mais cette utilisation varie d'une forme à une autre. Les garçons optent majoritairement pour l'insulte ; puis nous retrouvons visiblement le recours à l'injure avec un niveau suffisamment élevé et qui dépasse de loin celui des filles. En troisième position, nous signalons que les garçons choisissent l'usage de l'obscénité et du juron. Nous tenons à préciser que le taux d'obscénité des garçons est supérieur à celui des filles ; ce qui n'est pas le cas pour le taux des jurons des garçons qui est très inférieur par rapport aux filles. En dernier, nous avons remarqué que les garçons recourent à l'ironie avec un taux très bas.

La première remarque que nous faisons est que chaque genre possède une forme de violence spécifique, nous avons observé que les filles choisissent de recourir au juron et à l'insulte et rejette le discours obscène et injurieux. En revanche les garçons optent plus pour l'insulte, l'injure ainsi que les obscénités, de ce fait nous déduisons que les garçons ont moins de mal à proférer un discours obscène et injurieux.

2.4 synthèse des travaux sur l'usage des subjectivèmes au sein du discours violent :

2.4.1 Repérage global de notre corpus :

Le principal objectif de notre étude était de parvenir à trouver les différents subjectivèmes dans notre corpus et de les trier d'une façon appropriée par rapport à chaque type de violence verbale ; nous allons donc les classer d'une façon détaillée.

L'insulte	Adjectif		Substantif	Verbe
	Axiologique	Non axiologique		
Elmal (Animal)			✓	
Un Gros Connard	✓	✓		
Débile	✓			
Bande de clochard			✓	
Con	✓			
Ruhatzmradth(Va jouer de la trompette)				✓
Elmklou3 (avide)	✓			
tAghyult(ânesse)			✓	
Sale Con	✓	✓		
Imbécile	✓		✓	
Sale Connard	✓	✓		
Bête	✓			
Conasse	✓			

L'injure	Adjectif		Substantif	Verbe
	Axiologique	Non Axiologique		
Ina3Din Arrebi(maudite soit la religion de dieu)				✓
Adihreqrebbisifak(que dieu t'inflige la mort				✓
Miss Lehram(bâtard)	✓		✓	
Ina3ddin rassam(Race maudite)				✓
Ina3Din yemam(Maudite soit la religion de ta mère)				✓
Va te faire foutre				✓
Lâche	✓		✓	

Le Juron	Adjectif		Substantif	Verbe	Adverbe
	Axiologique	Non Axiologique			
Akmidasteqrihth(Douleur atroce)			✓		
Merde			✓		
Putain			✓		
Au diable					✓
Ayizan(Caca)			✓		
Toz (le pet)			✓		
Chah Chah (Bien fait pour toi)					✓
Bordel			✓		

L'ironie	Adjectif		Substantif	Verbe	Adverbe
	Axiologique	Non axiologique			
Audacieuse	✓				
Meilleur	✓				
Modestie			✓		
Mort de rire	✓				

L'obscénité	Adjectif		Substantif	Verbe
	Axiologique	Non axiologique		
Casser les couilles				✓
Cha3b mqawed (Peuple entremetteur)				✓
Fuckyoubitch(va te faire foutre slaope)				✓
Nique ta mère				✓
Pd			✓	
Sale Pute	✓		✓	

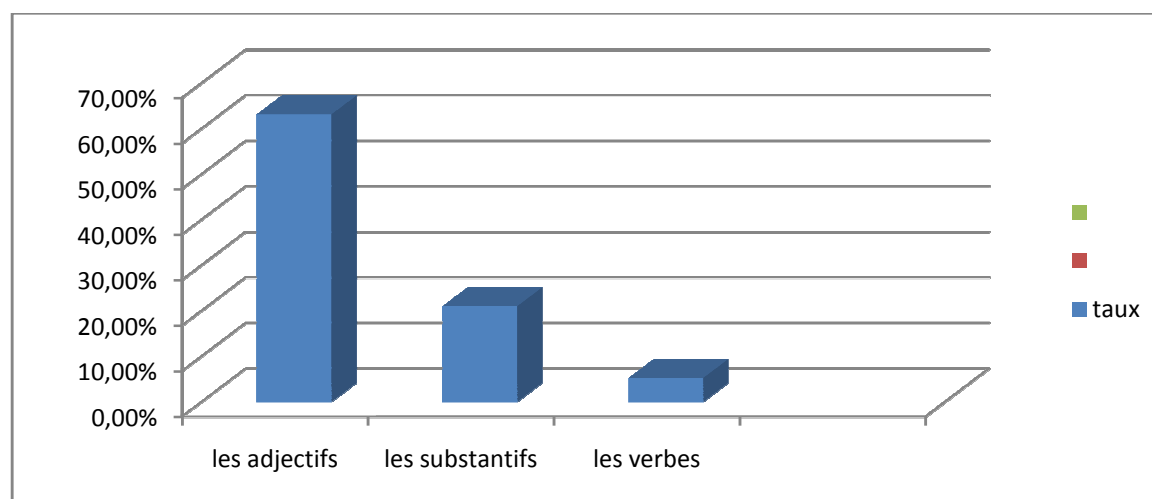
2.4.2 Présentation des résultats statistiques du corpus portant sur les subjectivèmes :

Comme nous l'avons vu dans le tableau précédent, nous avons exposé les subjectivèmes intégrant le discours violent. Nous rappelons que c'est à partir des premiers tableaux insérés que nous sommes parvenues à obtenir les résultats finaux. Notre objectif étant de montrer quantitativement les résultats statistiques des subjectivèmes les plus fréquents dans notre corpus. En outre, pour bien retranscrire les résultats d'une manière plus précise, nous les avons transformés en données graphiques.

1. L'insulte

L'insulte	Taux
Les adjectifs	63,15%
Les substantifs	21,05%
Les verbes	5,26%

Il convient de dire que dans ce premier tableau qui représente l'insulte, nous distinguons un ensemble d'adjectifs se manifestant à un taux supérieur de 63,15%. Cependant, en ce qui concerne la fréquence des substantifs, ces résultats révèlent qu'ils sont employés à un taux de 21,05% comparativement aux verbes qui sont exprimés avec un taux nettement inférieur de 5,26%.



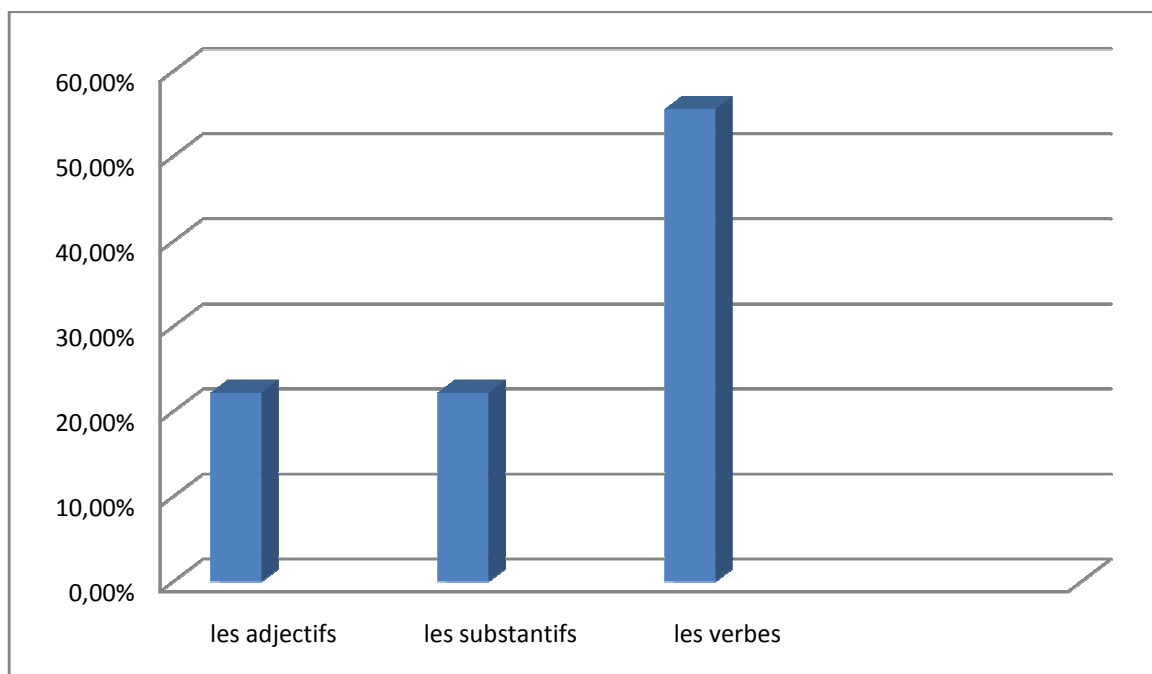
Graphique N°1 : Niveau des subjectivèmes classés dans la catégorie d'insulte

Ce graphe indique l'apparition des adjectifs en première catégorie dans le discours violent étudiant tel que : gros connard, débile, con, elmkhlou3 (avide), conasse, bête, etc. Ensuite en deuxième position nous avons observé l'usage des substantifs comme : Elmal(Animal), bande de clochard, taghyult (ânesse), etc. En dernier lieu, nous avons distingué quelques verbes à l'exemple de ruh atzmrath (va jouer de la trompette)

2. L'injure

L'injure	Taux
Les adjectifs	22,22%
Les substantifs	22,22%
Les verbes	55,55%

A partir de ces résultats nous remarquons que la fréquence la plus élevée d'injure concerne les verbes qui sont manifestés à 55,55%. Quant aux substantifs et aux adjectifs, ils sont utilisés à un même taux de 22,22%.



Graphique N°2 : Niveau des subjectivèmes classés dans la catégorie d'injure

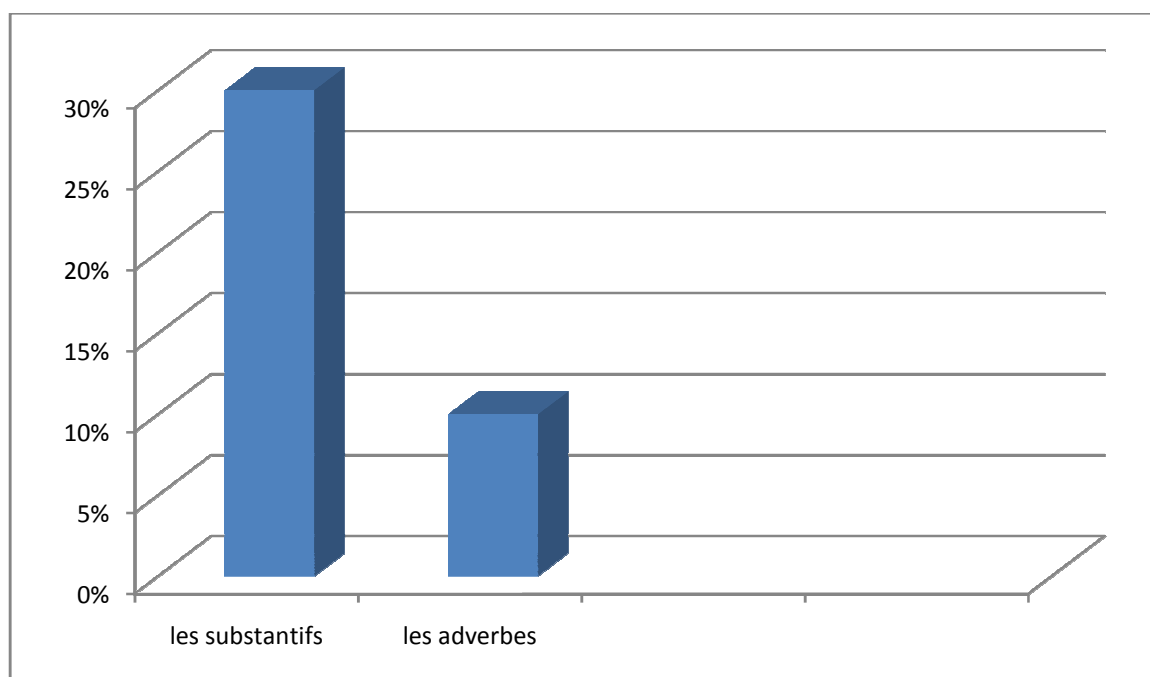
Compte tenu de l'observation de ce graphe se rapportant à l'injure, les résultats montrent que les verbes sont les plus fréquents dans notre corpus. A titre d'exemple, nous citons quelques verbes injurieux tels que : ina3din arabi (maudite soit la religion de Dieu), ina3din yemmam (maudite soit la religion de ta mère), ina3din rassam(maudite soit ta race), va te faire foutre, etc.

En seconde position, nous avons détecté quelques adjectifs et substantifs comme : lâche et miss lehram (fils de péché).

3. Le juron :

Le juron	Taux
Les substantifs	30%
Les adverbes	10%

En ce qui concerne le juron, nous avons observé que le taux des substantifs (30%) est plus élevé que celui des adverbes dont l'usage équivaut à 10%.



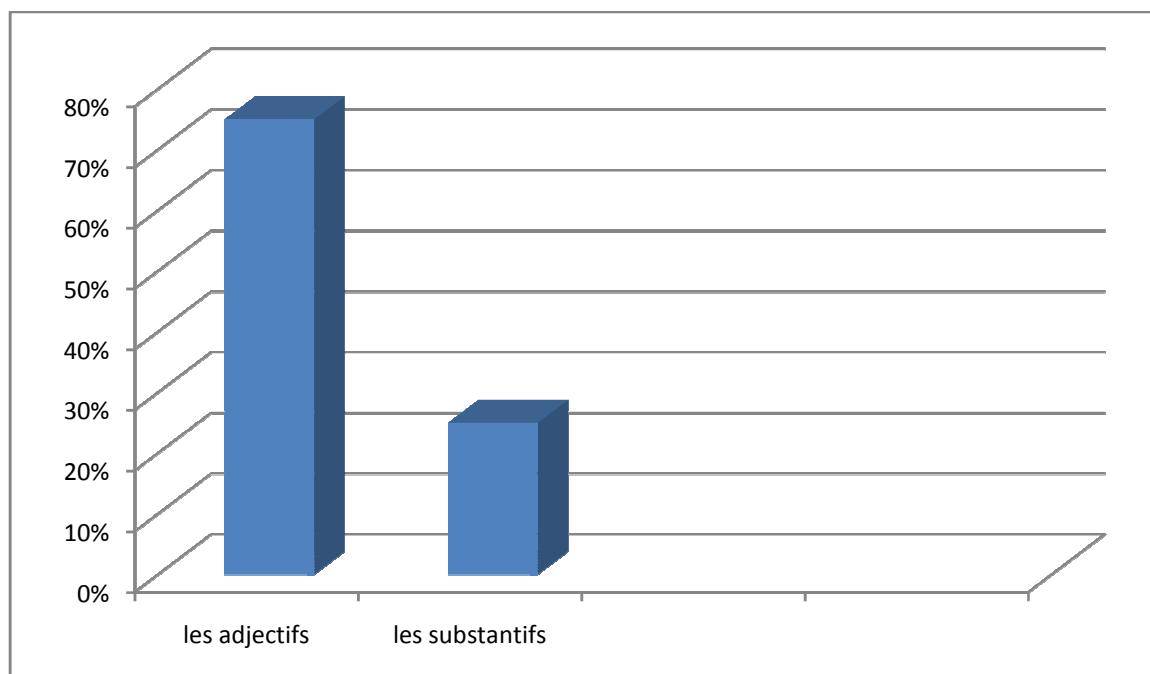
Graphique N°3 : Représentation des subjectivèmes classés dans la catégorie du juron.

Dans la classe des jurons, nous remarquons que les données se rapportent majoritairement aux substantifs, tels que : Akmidas teqrihth (Douleur atroce), putain, merde, ayizan (matières fécales), bordel. Quant aux adverbes nous avons l'exemple de chah, chah (bien fait pour toi), au diable.

4. L'ironie :

L'ironie	Taux
les adjectifs	75%
Les substantifs	25%

Dans ce quatrième tableau qui a trait à l'ironie, nous remarquons le recours à deux catégories seulement : l'adjectif et le substantif. En effet, nous constatons que la plus grande fréquence retrouvée est celle des adjectifs à 75%, alors que l'usage des substantifs est évalué à 25% seulement.



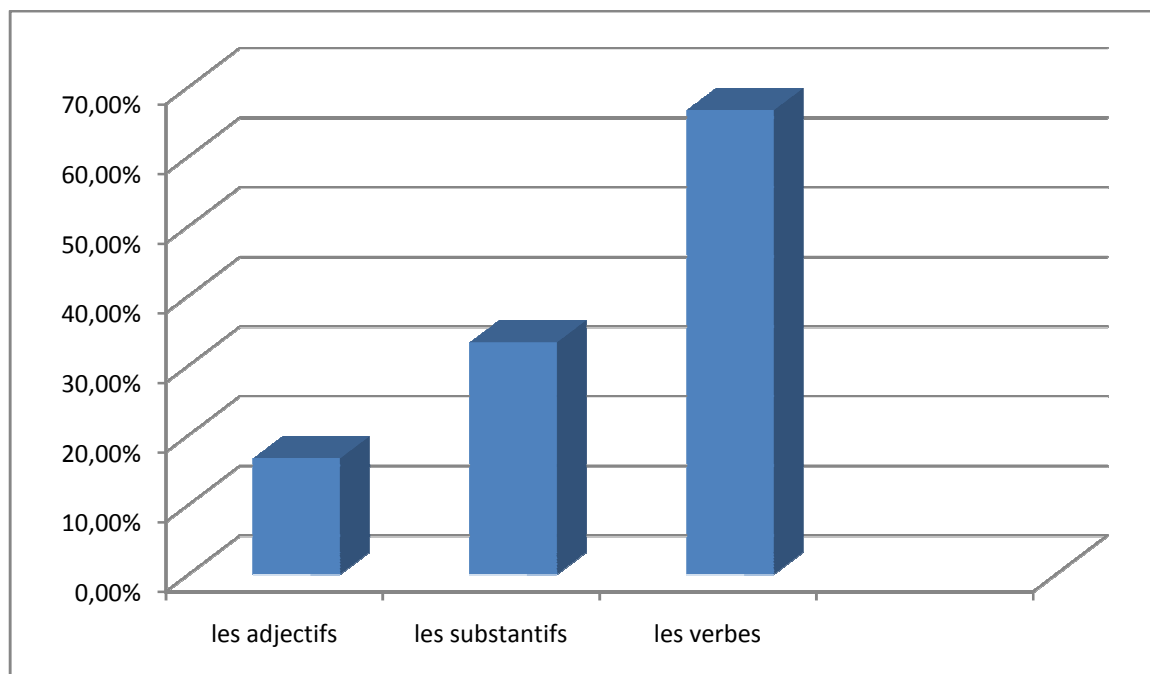
Graphique N°5 : Représentation des subjectivèmes classés dans la catégorie de l'ironie.

Les résultats obtenus confirment que les données recueillies sur l'ironie sont constituées en grande partie de la catégorie des adjectifs : audacieuse, meilleur, mort de rire, etc. En revanche, les substantifs sont détectés à un niveau inférieur exprimé en un seul usage : modestie.

5. Les obscénités :

L'obscénité	Taux
Les adjectifs	16,66%
Les substantifs	33,33%
Les verbes	66,66%

En nous appuyant sur ce dernier tableau, nous avons remarqué que la majeure partie des obscénités appartient à la catégorie verbale avec un taux de 66,66%. Nous avons rencontré aussi quelques substantifs qui sont détectés à une fréquence de 33,33% par rapport aux adjectifs où nous sommes parvenues à retrouver uniquement un taux de 16,66%.



Graphique N°6 : Représentation des subjectivèmes classés dans la catégorie de l'obscénité.

Pour les obscénités, ce graphe montre successivement que les verbes sont les plus privilégiés au sein du discours violent. Nous allons porter notre attention sur quelques exemples : nique ta mère, fuck you bitch, casser les couilles, etc. En seconde position, nous avons constaté le recours aux substantifs comme Pd, sale pute. En dernière position, nous avons remarqué un recours à un degré moindre aux adjectifs obscènes représenté par l'usage de pédé.

Conclusion partielle

Ce chapitre a été consacré à des questions se rapportant au terrain d'enquête, nous avons également présenté notre corpus constitué sur deux pages facebook "spottedUmmto". Ensuite, nous avons mis en exergue nos positions méthodologiques pour enfin commencer le travail d'interprétation des résultats.

En effet, les premiers résultats obtenus témoignent de la diversité des formes de violence verbale dans le discours étudiantin, mais de prime abord différente d'un genre à un autre. Par ailleurs, le discours violent féminin ou masculin réserve la part du lion à la langue française puis à la langue kabyle. Les autres langues sont loin derrière.

La dernière remarque à laquelle nous aboutissons après les résultats statistiques révèle qu'il ya une prédominance du juron et de l'insulte chez les filles, tandis que l'usage de l'injure et de l'obscénité est pratiquement écarté dans leur discours. En ce qui concerne le sexe opposé, les résultats ont indiqué que la violence verbale se penche vers l'insulte et l'injure et l'obscénité.

Dans le cadre des subjectivèmes, les données d'étude révèlent leur variété et leur pluralité, appartenant à différentes catégories (types) de violence verbale.

Chapitre 3 : Analyse des phénomènes discursifs

Ce chapitre permet de réfléchir sur les points importants sur lesquels se base notre analyse en rapport avec notre objet d'étude. En effet, nous tenterons à travers d'analyser quelques formes de violence verbale liées aux deux genres (masculin féminin) ; nous essayerons de les expliquer et de comprendre l'effet suscité. No objectif est de savoir si la violence verbale est prédominante chez les filles ou chez les garçons. Ensuite nous allons voir dans quelles langues les filles et les garçons expriment leur violence verbale. Enfin, nous nous attacherons à expliquer pourquoi cette violence est devenue un acte banal.

1. Quelques formes de la violence verbale

1.1 L'usage de la violence verbale chez filles

1.1.1 le Juron :

Après le recueil de notre corpus, nous avons remarqué que le juron est la principale forme de violence verbale qui occupe une attention particulière vu son usage régulier chez les jeunes étudiantes. En effet, l'analyse du répertoire lexicale du juron prouve que les filles possèdent un registre pléthorique en la matière : "Putain", "Merde !" , "AkidasTeqrihth"(Douleur atroce), "Ayizan" (caca),"bordel" et "chah chah"(bien fait pour toi).

Avant de procéder à l'analyse de ces propos, nous allons d'abord montrer la valeur du juron.

D'après Anscombe, le juron détient deux valeurs inséparables : la transgression et la délocutivité.

La transgression est conçue comme tout acte dépassant les limites, c'est-à-dire dépasser l'illimité, en quelque sorte elle vise à transgresser les traits moraux ou éthiques, à transgresser un interdit, à ne pas respecter les règles conformes à la norme. L'acte transgressif consiste donc à violer l'existence des principes et des règles moraux et de franchir l'opposé de tout ce qui semble être naturel.

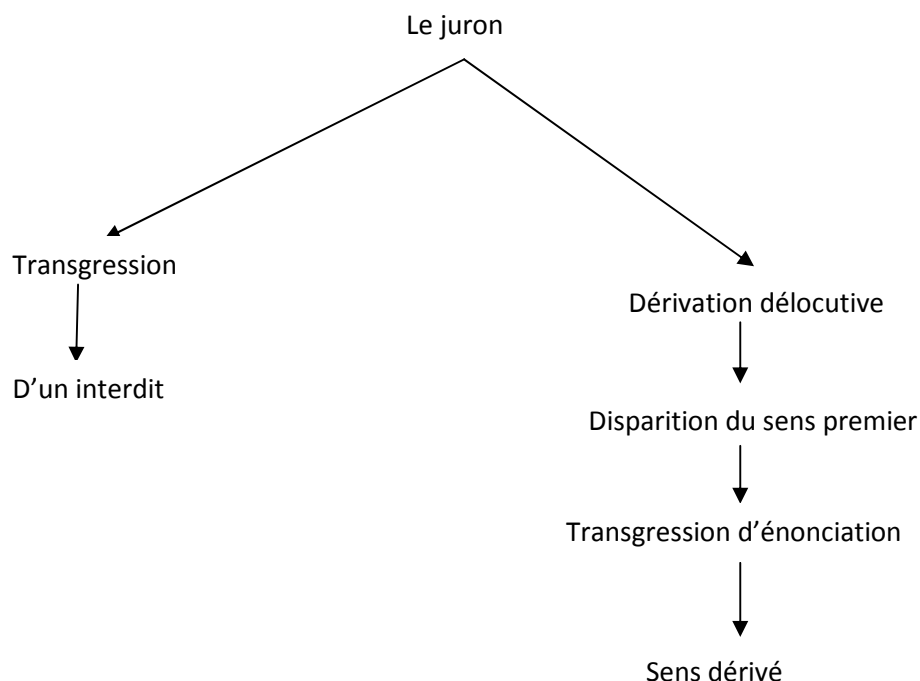
Pour la valeur délocutive, Anscombe indique que celle-ci peut être définie comme « un procédé de dérivation qui dérive une entité lexicale non pas d'une autre

entité lexicale, mais de la valeur sémantico-pragmatique qu'ont certains énonciation de cette entité de départ. »(Cité dans Lagorgette, 2009 : 9-30).De ce fait, nous sommes amené à dire que le juron est considéré comme délocutif à partir du moment où celui-ci ne fait pas référence au sens initial.

Prenons le premier exemple du corpus " Putain" qui est d'un emploi relativement courant. Au sens propre, ce mot vient du latin "Putidus" qui signifie "Puant et fétide" ; il a pris dès le XIème siècle le sens figuré de "Sale, mauvaise, vile" désignant une femme lascive et débauchée ou tout simplement une pute.

D'un point de vue très clair "Putain" signifie une prostituée, néanmoins cette signification se dissimule complètement pendant la dérivation délocutive étant donné qu'il perd tout son caractère sémantique et prend ainsi une autre signification qui est totalement différente de la première, afin de manifester son expression de dégoût, de colère et de frustration. Cependant le juron ne se base pas ici sur la signification originale mais bel et bien sur la valeur énonciative.

Nous allons représenter cette explication de la double valeur du juron sous la forme du schéma ci-dessous :



Sous un autre angle, le terme "putain" est considéré comme un substantif péjoratif provenant de l'adjectif "pute" et d'un suffixe adjectival "ain". Nous pouvons dire alors qu'il s'agit d'un intensificateur du discours qui dépend des contextes d'utilisation. Il peut exprimer de l'énervement, de l'irritation, voire de la surexcitation, ou bien au contraire pour renforcer une appréciation. Son but est de donner plus de poids et de force aux propos.

En deuxième lieu, nous allons aborder le terme "Merde !", qui est également d'une abondance extrême. Il s'agit d'un substantif féminin qui est un emprunt du latin "Merda" qui désigne "fiente et excrément" ou tout simplement "matières fécales". A l'époque ancienne, dans le domaine de l'art, le mot "Merde" se disait pour souhaiter bonne chance, les calèches de chevaux stationnaient devant le théâtre laissant ainsi leur excrément ; les spectateurs venaient ainsi couverts d'excréments de chevaux. Cet ensemble de crottin représentait un bon signe de réussite pour la pièce théâtrale, c'est la raison pour laquelle les gens se disaient "Merde" afin de souhaiter bonne chance.

Le mot "Merde !" détient aussi une fonction d'interjection servant à l'énonciateur d'exprimer principalement un sentiment impulsif et spontané de colère, de tristesse, d'agitation, d'angoisse, de douleur ou bien de joie et d'admiration. Il est souvent employé par les locutrices dans le but d'exprimer intensément ce qu'elles ressentent face à une situation donnée. En d'autres termes, c'est une sorte de libération spontanée de sensation, son but étant de marquer une intensité forte notamment dans le discours oral

En nous basant sur les exemples du corpus tels que "Et puis Merde ! J'en ai marre de cette histoire que les filles sont toutes des matérialistes. ". Nous comprenons que la destinatrice éprouve un sentiment de dégoût et de colère face à la situation. En intégrant le mot "merde " dans son discours, la destinatrice a voulu rejeter le stéréotype selon lequel toutes les filles seraient des matérialistes. Nous pouvons dire que c'est une sorte de décharge d'intensité émotionnelle, d'énervement pour repousser l'idée.

Dans le deuxième énoncé par contre " il t'a fallu beaucoup de temps pour publier une merde pareil.", la destinatrice tend à dévaloriser la publication en jugeant qu'elle est sans valeur et de mauvaise qualité.

En somme, le terme "Merde" peut être interprété différemment d'un contexte à un autre ou bien selon les conditions d'utilisation dans lequel se situe l'énoncé.

En troisième lieu, nous focaliserons notre attention sur une expression qui apparaît de manière récurrente dans notre corpus. Il s'agit de " Akmidas_taqrihth". C'est une locution propre à la langue kabyle qui signifie "une douleur atroce " c'est-à-dire souhaiter à quelqu'un la douleur que la femme ressent lors d'une fausse couche.

Exemples : "tu veux dire plutôt que tu adore sa voiture wé akmidas_taqrihth m a d kem i taqchichth."(Que la douleur te vienne, tu es indigne d'une fille.)

" Lui nagh la 308, Akmidasteqrith"(Lui ou la 308, que la douleur te vienne)

En s'appuyant sur les énoncés suivant, la destinatrice vise à offenser et à toucher à la sensibilité de l'autre. Ainsi en la traitant d'indigne cherche-t-elle à l'humilier et à la rabaisser d'une manière vexante.

En outre, nous avons trouvé le terme "ayizan"(Caca) que les étudiantes utilisent dans leur discours qui est un substantif masculin dérivé du latin "cacare" et du grec ancien "Kaka" attribué aux excréments dans le langage des enfants. Ce terme est utilisé pour qualifier quelque chose de sale et de malpropre ou bien une personne sans valeur. Sa signification reste péjorative étant donné qu'il indique une déjection et l'expulsion des matières fécales évacuées de l'anus.

Nous illustrons notre analyse par quelques exemples : "Kaka hacha esam3ine, tu ne veux pas l'arabe et tu ne connais pas le français", " dizan hacha essam3in, wali anigharthessawadththemousni"(sauf pour les non entendant, regarde ou votre savoir vous a mené)

Dans ces deux énoncés la destinatrice vise à abaisser et à déprécier les dires de son récepteur, en suscitant en elle une sensation de répugnance et de dégoût profond. Elle marque un sentiment de déplaisance en jugeant que leur raisonnement et leur savoir est très bas

En ce qui concerne le terme de "Bordel" considéré comme étant un substantif masculin dérivé du mot " Borda" qui signifie une cabane, au sens propre le mot "Bordel" désignait une maison close ou un lupanar où l'on exerce le métier de prostitution. Toutefois, il peut avoir plusieurs acceptions selon la manière dont il est employé ou interprété. Il peut représenter une maison de prostitution, un grand désordre, une situation anarchique, ou bien quelque chose suscitant de l'énervement.

Exemple : " C'est quoi ce bordel ?" Nous constatons dans cet énoncé que la destinatrice exprime sa colère et son exaspération vis-à-vis du récepteur pour désigner tout simplement l'état chaotique de la situation.

Quand à l'expression "chah ", il s'agit d'une interjection pour dire simplement " bien fait pour toi "ou bien" ça t'apprendra "qui est utilisé au Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc) et qui est issue de l'arabe dialectale" ShehFik" . Elle est généralement utilisée pour dire à quelqu'un que tu mérites le malheur qui t'arrive. Le but de l'expression est de faire naître une grisante sensation de rabaissement et d'humiliation. Si nous analysons clairement l'énoncé suivant : "Chah, chah, chah assume arwou tizirt avec les mecs thura "(Bien fait pour toi, assume ! Tu te balade beaucoup avec les mecs). L'émettrice se réjouit de la mésaventure et de la malchance de sa destinataire ; elle cherche à la dénigrer et à la ridiculiser d'une manière rabaisante. Nous pouvons dire que c'est en quelque sorte une critique et un jugement péjoratif pour son allocataire.

En résumé, l'usage du juron est proféré sous l'effet d'un sentiment brusque (colère, indignation, dégoût, etc.) d'une manière spontanée et irréfléchie pour dévaloriser un destinataire dans une situation donnée. Son objectif principal est d'attribuer plus de poids ou de force au discours. Il est généralement vide de sens et exprimé dans des situations passagères. De ce point de vue, Nancy Huston atteste que « Le juron constitue une volonté d'extériorité du discours à lui-même, une tentative de vacciner la parole contre la faillibilité » (1981 : 114)

1.1.2 L'insulte :

Les données de notre analyse attestent que la catégorie d'insulte est omniprésente dans le discours des filles. En effet, nous avons constaté que beaucoup de termes péjoratifs détiennent une place prédominante ; nous allons évoquer les plus usuels à l'exemple de : gros con, connard, sale con, bande de clochard, débile, taghgyult (ânesse), Ruhatzmradth (va jouer de la trompette).

Commençons d'emblée par le terme "Con" qui est plurivoque ; il occupe à la fois deux fonctions, celle du substantif dans le but de dénoncer une personne stupide ou bien un individu se comportant de manière désagréable et déplaisante ou tout simplement pour indiquer qu'une personne est mauvaise et malsaine. Ce terme détient aussi une fonction adjectivale axiologique dépréciative pour qualifier l'autre d'imbécile ou de crétin.

Autrefois le mot "Con" est considéré comme grossier pour désigner le sexe de la femme, étymologiquement il est dérivé du latin "Cunnus" qui signifie vulve. Une seconde étymologie est attribuée au mot "Con" dérivé de "Conil" qui signifie lapin. En effet, les hommes ont trouvé une certaine ressemblance entre la toison pubienne féminine et le pelage de lapin, ainsi être traité de con revenait à l'associer au vagin autrement dit de femme, c'est-à-dire qualifier quelque chose de vulgaire ou de sale. L'insulte "con" a donné naissance aux autres mots dérivés tel que "Connard" et "Conasse"

Nous allons appuyer notre analyse sur quelques exemples pour la rendre évidente :

"Tu es un gros connard, tu mérites qu'on t'insulte de tous les noms"

" Laissez les partir Les sales cons ce n'est pas ce qui manque ici "

"Je suis contente, au moins y'aura moins de con le pays va s'arranger "

"Ça se voit que tu es un con"

Dans le premier énoncé la locution "gros connard " le terme est formé à partir du mot "con" et du suffixe "ard" ; l'ajout de cet élément permet en particulier de

solidifier et de renforcer la connotation péjorative du terme en lui ajoutant une intensité forte et le rendre plus résistant.

Nous avons constaté aussi que le mot "connard " est suivi d'un adjectif non axiologique pour montrer le niveau et l'ampleur élevée de la personne qualifiée de connard, plus précisément pour indiquer que la personne a atteint un degré supérieur dans ce qu'il représente (gros connard).

De nos jours le mot "Con" fait florès dans le discours étudiantin. Ce dernier tend à avilir et à abaisser autrui en vue d'exercer son autorité et son influence sur l'autre. Aussi nous pouvons dire que cette "domination" consiste à prendre du plaisir à affaiblir les autres, plus encore porter atteinte à la personnalité d'autrui.

Pour les autres énoncés, nous observons clairement comment les filles insultent leur destinataire. L'apparition de cette insulte dans le discours féminin suscite une certaine répugnance pour dégrader leur valeur ; l'usage de cet élément reste défavorisant pour l'estime de soi et l'estime de l'autre.

Pour ce qui est de l'usage se référant au kabyle, nous avons "athagyult"(ânesse), Ruhatzmardth (va jouer de la trompette).

Le terme "ânesse" est perçu en tant que substantif féminin. Il est généralement utilisé dans des contextes pour dénommer une personne ignorante, stupide et bornée ou pour désigner quelqu'un dépourvu de bon sens et d'intelligence.

Focalisons-nous sur les exemples ci dessous :

"Y'a que les apparences qui vous intéresse, désolé de te dire ça mais teghyult"(ânesse)

"Teghyult (ânesse) au sens propre du terme, mais t'a pas honte, aucun niveau à ce point"

Il ya lieu de souligner dans ces passages que le nom d'animal le plus récurrent est "teghyult". Cette insulte survient quand la destinataire vise à déshonorer son adversaire ; elle cherche à assimiler sa destinataire à une ânesse dans le but de l'humilier et d'avoir en particulier un certain ascendant psychologique sur elle.

De plus, qualifier sa destinataire d'ânesse c'est dévoiler un sentiment d'irrespect et de mépris, mais aussi de dévalorisation, c'est la priver en quelque sorte des attributs de

l'être humain. Cela peut être aussi un propos symbolique d'humiliation et de soumission.

Le fait de traiter l'autre d'ânesse provoque en elle un sentiment d'avalissement, voire de déshonneur, mais aussi de stupidité.

Concernant la locution "Ruhatzmrath"(va jouer de la trompette) dont les filles font un usage abusif, elle est utilisée afin de montrer violemment l'agacement à autrui

Exemples :"Laissez le mec tranquille et ruhatzmrath anda nidthen "(va jouer de la trompette ailleurs)

En disant à son adversaire " va jouer de la trompette" la destinatrice cherche par cette expression à la refouler, autrement dit, vouloir dire « va-t-en ou dégage ! ». Nous remarquons ici que la locutrice éprouve un sentiment antipathique et lassent vis-à-vis de l'autre.

Un autre terme peut renvoyer également à l'insulte, il s'agit de "Débile". En effet, qualifier quelqu'un de débile signifie à la fois qu'il est stupide et bête, c'est-à-dire celui qui semble agir sans faire fonctionner son intelligence.

Exemples : " Mais t'es débile à winath, inch'allah yellik adfagh amnesath, tout se paye dans la vie"

(Mais tu es débile toi, inch'allah ta fille sera identique à elle, tout se paye dans la vie)

Cet exemple montre que la destinatrice trouve son destinataire idiot et faible face à son raisonnement qui ne dispose pas de faculté intellectuelle, c'est-à-dire que son intelligence est limitée, ou plus exactement un manque de logique. Son but majeur est de chercher à la mettre dans une situation ridicule, absurde et déraisonnable.

Nous avons trouvé une autre expression se rapportant à l'insulte, il s'agit de " clochard ".Ce terme péjoratif est souvent employé pour désigner une personne errante, vile et méprisable.

Pour illustrer ce que nous venons de dire, nous allons nous baser sur **l'exemple** ci-dessous :

"J'ai de la peine pour eux, ils ne savent pas ce qui les attendent, bande de clochard va !"

Par l'usage de ce terme péjoratif la locutrice considère que son allocataire est indigne d'estime et de considération, mais aussi d'attention et d'intérêt ; plus encore elle le juge d'inconstant. Sa principale cible est l'indignation et le dénigrement de ses valeurs morales.

1.1.3 L'injure et l'ironie :

Nous allons aborder deux autres formes de violence : l'injure et l'ironie auxquels nous avons trouvé un nombre de points communs. Effectivement, certains mots font allusion à l'injure comme "Lâche" et " Adihrak rebbi sifack"(Maudit sois-tu).Quant à l'ironie, notre corpus semble montrer quelques propos tels que "Audacieuse" et " Modestie ".

Commençons d'emblée par le terme "Lâche" qui est considéré en tant qu'adjectif axiologique dépréciatif. Il désigne d'une manière générale un homme peu ou pas du tout courageux face à une situation délicate.

Exemples :

Ton mec est un lâche fini, il ne peut pas assumer loukan (si c'était) c'était un homme, il ne va pas fuir ton frère, ils vont s'expliquer, mais apparemment ce n'est pas un homme quand il t'a dit que c'est un problème familial, lui il te considère pas de la famille pour plus tard, c'est trop lâche comme comportement.

Tu es partie à Tigzirt avec un mec, non pas avec un mec mais avec un lâche.

Ces deux passages laissent entendre que la locutrice abaisse sa destinataire en traitant son copain de lâche. En lui attribuant cette expression, elle déclare qu'il est indigne d'un homme d'honneur tout en marquant son manque de courage face à la situation à laquelle ils sont confrontés, mais aussi un manque de loyauté et de vigueur. Autrement dit, refuser d'apporter son aide et de la défense durant ce moment dénote sa couardise.

Nous avons aussi répertorié une expression en kabyle "Adihrak rebbi sifack" (Maudit sois-tu) pour maudire quelqu'un.

Exemple : "Inalchlghamnwen à les étudiants al ananichn l'ummtu n lakharzman ,mammeri pleure dans sa tombemais vraiment adihrakrebbisifack"(Vous êtes indignes des étudiants de l'ummtu, Mammeri pleure dans sa tombe , maudit soit tu)

Dans cet extrait, nous observons bien que l'énoncé véhicule un sentiment d'abomination et de colère, par cette expression la locutrice profère une malédiction contre son destinataire en éprouvant de la haine ; elle cherche à l'avilir et à la mépriser.

Au second plan, notre analyse du corpus fait ressortir certaines expressions ironiques étant donné qu'elles constituent aussi une certaine agression verbale. En termes plus clairs, citons les **exemples** suivants :

"Oh, très audacieuse cette fille "

"Mais quelle modestie "

Les deux passages exposés ci-dessus nous amène à dire que "Audacieuse" et "modestie" porte un sens paradoxale qui transmet un écart entre ce qui est dit et ce qui est pensé réellement par la locutrice. Il s'agit bel et bien d'une antiphrase dans la mesure où la destinatrice sous-entend le contraire de ce qu'elle pense. Son objectif n'est pas de détourner son attention en l'induisant en erreur mais plutôt de mettre en évidence son absurdité.

Partant de ce principe, nous pouvons dire que « l'intérêt stratégique de l'ironie, c'est qu'elle permet au locuteur d'échapper aux normes de cohérence qu'impose toute argumentation : l'auteur d'une énonciation ironique produit un énoncé qui possède à la fois deux valeurs contradictoires sans pour autant être soumis aux sanctions que cela devrait entraîner. » (Maingueneau, D. 1987 : 71-72). Autrement dit les énoncés ironiques consistent à être utilisés dans un sens contraire que leur signification réelle. Dans ce cas, la locutrice affirme comme vrai ce qu'elle pense faux.

Si nous analysons précisément l'énoncé « oh très audacieuse cette fille », nous constatons que l'axiologique appréciatif énonce un jugement contradictoire envers l'adversaire en tournant en dérision les propos de sa destinataire.

De même pour l'énoncé « mais quelle modestie » à travers lequel la locutrice exprime sa moquerie d'une manière indirecte vis-à-vis de son allocutrice. Par

conséquent, la destinataire se trouve dans un état ridiculisant et rabaissant. C'est la raison pour laquelle Dominique Maingueneau déclare qu'« il convient de ne jamais perdre de vue que l'ironie est un geste tourné vers un destinataire et non une activité ludique, désintéressée. La plupart des analyses y voient plutôt un geste agressif. » (1987 : 71) En effet, l'ironie est considérée comme une agression verbale indirecte, c'est pour cela qu'elle s'est accordé une place au sein des autres formes de violence verbale.

1.1.4 Les obscénités :

L'usage de gros mots s'avère une pratique très rare chez les filles, néanmoins notre corpus révèle le recours au lexique d'homosexualité à l'exemple de "Pd "(Pédé).

Il s'agit d'un substantif péjoratif désignant un homme homosexuel (attirance sexuelle entre deux hommes), cette appellation demeure une des conséquences susceptibles de causer un sentiment de honte et particulièrement d'indignité.

Exemple : ca se voit tu es un pédé

Face à cette agression verbale, la locutrice vise à rabaissier son destinataire en remettant en cause son système de valeurs ; elle s'efforce de l'avilir, voire de porter atteinte à son honneur. De ce fait :

« les mots de l'homosexualité en sont donc souvent réduits à n'être utilisés que dans la deuxième fonction du langage [...] Celle de l'action sur le monde, celle qui peut aller et qui s'en prive pas en l'occurrence jusqu'à l'exclusion ou au rejet-expulsion. Les mots de l'homosexualité sont dès lors pour beaucoup les mots de l'homophobie. C'est le risque qu'encourt en fait, dans la dynamique sociale, toute désignation de groupe humain (auto ou hétéro désignation) qui procède par classification sur base de critères prétendument hors norme (source de tous les préjugés et de toutes les discriminations) ». (Dan Van Raemdonck, cité dans Lagorgette., 2009 : 31-43).

L'introduction de cette locution " pédé " dans la communauté estudiantine véhicule une signification vulgaire dans la mesure où elle est utilisée à l'égard des hommes ne répondant pas aux normes de virilité.

1.2 L'usage de la violence verbale chez les garçons :

1.2.1 L'insulte :

Cette forme de violence verbale occupe une place privilégiée dans le discours masculin. En effet, l'analyse de notre corpus montre un bon nombre d'expressions péjoratives. Nous nous attacherons à exposer les plus récurrentes comme : imbécile, elmal (animal), bête, conasse, elmkhoulou3 (avide).

Commençons de prime abord par le vocable " imbécile" : il occupe à la fois un rang adjectival et substantif pour indiquer une personne stupide et sotte dénuée d'intelligence, mais aussi de raisonnement logique.

Afin de mieux étayer notre explication, citons l'exemple d'une insulte proférée à l'encontre d'un étudiant : "On s'en fou complètement de ta vie, et à dire vrai peut être même que c'est un rêve que tu nous as raconté imbécile fini." Cet extrait du corpus indique que le locuteur rabaisse la valeur et l'intérêt de son destinataire en le jugeant dépourvu d'intelligence et de lucidité.

Si nous analysons clairement le terme "imbécile", celui-ci est proféré dans le but de déprécier son interlocuteur pour montrer tout simplement qu'il n'est pas doté des qualités essentielles pour raisonner.

Le fait d'assimiler son destinataire à un imbécile revient à dire certainement que celui-ci va à l'encontre de la normalité et de la raison (bon sens) et que ses facultés intellectuelles sont faibles.

En deuxième lieu, nous allons aborder l'expression elmal (animal). En traitant une personne d'animal, le destinataire vise la déshumanisation qui consiste à réduire l'homme à l'état d'animal. Soient sur les énoncés suivants :

"La laïcité n'a rien avoir avec l'arabe elmal (animal). "

"Je veux spotter la merde que tu as dans la tête, elle me dégoûte elmal (animal)."

Ces énoncés insistent sur la dévalorisation de l'autre. Il nous laisse penser que l'émetteur cherche la disqualification de l'autre en procédant à son animalisation.

Si nous reprenons les propos du peintre Francis Bacon selon qui cette déshumanisation consiste à amener l'être humain à la viande, le fait d'animaliser une personne renvoie donc à la dépréciation ou plus encore à la servilité. En effet, animaliser une personne véhicule une représentation péjorative dont le but est la dégradation du destinataire.

De plus, le recours au lexique bestiaire dépend du contexte d'utilisation et aussi de l'animal distinctif attribué à autrui. Par conséquent, l'usage de cette expression provoque chez l'autre un sentiment offensant et d'exclusion. Florence Burgat affirme à ce propos que : « l'animalisation, en dehors de la réalité zoologique des catégories spécifiques d'homme et d'animal, constitue un processus de destitution du droit à avoir des droits. » (Cité dans Moussaoui, A., 2004 : 103-104)

Sous un autre angle, nous avons trouvé un autre terme se rapportant à l'insulte ; il s'agit de "bête" qui est un adjectif axiologique utilisé pour dénoter une personne faible d'intelligence ou bien tout simplement pour montrer une personne abrutie. Exemple : c'est quoi la laïcité, Mesure tes paroles avant de publier n'importe quoi, peuple bête.

Cet énoncé indique le degré de stupidité et d'ignorance de l'interlocuteur dont le raisonnement est sot du point de vue du locuteur. En d'autres termes, le locuteur le juge abruti en publiant quelque chose d'irréfléchi ou d'inadéquat et d'aberrant. Le but du destinataire ici étant de dégrader et d'affaiblir son adversaire et la communauté à laquelle il appartient.

Nous avons recensé une autre expression insultante ; il s'agit de "conasse" qui désigne une femme stupide et désagréable. Cette qualification possède une connotation péjorative, voire dépréciative. Ce terme est perçu comme un évaluatif axiologique dans la mesure où il indique un jugement de valeur négatif de la part du locuteur.

Il est à souligner que le mot "conasse" est composé de « con » suivi du suffixe "asse" qui : « permet de produire un effet soit d'euphonie soit de cacophonie » (Huston, Nancy 1981 : 75), ce qui fait que la principale fonction du suffixe soit péjorative, cela indique que : « que la multiplicité des appellations ne sert pas à décrire

l'objet lui-même, mais plutôt les attitudes à son égard (et, en l'occurrence, l'usage qui peut en être fait) (Ibid.).

En dernier lieu, nous examinons un usage dialectal arabe "elmkhlou3"(avide).Ce terme est utilisé pour qualifier l'attitude d'une personne manifestant de la cupidité. C'est-à-dire une personne ayant un désir obsessionnel de quelque chose. En effet, cette dénomination possède une visée abaissante à l'égard du destinataire.

1.2.2 L'injure :

Le recueil de notre corpus a montré que la catégorie d'injure possède un répertoire abondant en la matière à l'exemple de "**va te faire foutre**" , "**Miss lehram**" (**fils de péché**) , "**dinarrebi**"(**maudite soit la religion de dieu**) , "**dinyemam**"(**maudite soit la religion de ta mère**) , "**inadinrassam**"(**race maudite**) .

Il est à souligner que cette forme de violence change selon les contextes et les circonstances. A ce sujet, Evelyne Larguèche affirme : « L'injure au quotidien, plus orale qu'écrite, plus comportementale, plus spontanée et immédiate, est le plus souvent synonyme de violence verbale, qu'elle soit associée à la violence physique ou au contraire qu'elle s'en distingue comme un moindre mal. »(2004 : 32)

Nous allons commencer d'emblée par l'expression " va te faire foutre" qui est assez courante dans le discours des garçons. En effet, cette expression est considérée comme une injure extrême étant donné qu'elle véhicule une signification très négative.

Selon le dictionnaire de Choux (1881), le verbe " foutre " est perçu comme étant : « le mot le plus énergique du langage érotique. Il signifie : jouir ! – dépenser son sperme de n'importe quelle façon –en foutant [...] être foutu (e), pour un homme, s'être laisser sodomiser – avoir la vérole ou la cristalline, et pour une femme, être dépuclée, baiser et rebaisée, ou pis encore : être enceinte. » (Cité par Huston, N., 1981 : 51)

Néanmoins, actuellement cette expression a perdu son caractère sémantique initial étant donné qu'elle ne signifie guère le sens cité auparavant. A l'heure actuelle cette locution est utilisée par les jeunes étudiants dans des contextes différents pour

signifier va t'en, dégage ou va voir ailleurs. Elle sert à inspirer négativement le mépris, l'indifférence, mais aussi la colère et le dépit.

Exemple : va te faire foutre avec ton sale racisme là.

Nous voyons bien comment le locuteur manifeste son agacement et sa désapprobation d'une manière virulente. Autrement dit, il désapprouve le propos de son interlocuteur en le jugeant mauvais. Par cette expression, le locuteur véhicule un sens d'avilissement afin de toucher à l'image de son destinataire, voire à son statut.

Les données de notre corpus ont indiqué aussi une autre expression injurieuse touchant à l'honneur de l'injurié ainsi qu'à la dignité de sa mère ; il s'agit de "Miss lehram"(Fils d'un péché) proféré le plus souvent en arabe, pour désigner une personne illégitime conçu hors des normes sociales c'est-à-dire née en dehors du mariage.

L'usage de ce substantif négatif vise globalement à détruire non seulement l'image du destinataire mais aussi celle de sa mère, dans la mesure où il véhicule un double effet ; porter atteinte à l'honneur de la mère, mais aussi à celui du destinataire. Il s'agit alors d'une « injure double » pour ces expressions. En effet, selon Dominique Lagorgette, elles « sont très particulières, car elles visent indirectement l'être de l'insulté et pourtant le vexent plus sûrement que bien des termes qui auraient pu lui être appliqués personnellement ; touchant sa lignée et sa vie privée , les insultes de ce type s'attaquent en fait aux points les plus vulnérables du locuteur, ceux où ses émotions sont le plus intensément investies ; tabou social de facto , l'insulte va dans ce cas renforcer son impact en revoyant à un autre tabou , celui de la parenté et du mystère des origines. » (2008 : 08).Ainsi le locuteur touche-t-il d'une façon incontournable à la dignité, voire à la réputation de son destinataire allant jusqu'à son identité. Par conséquent, la personne injuriée aura subi des blessures d'une gravité exceptionnelle.

En qualifiant quelqu'un de "miss lehram", c'est en quelque sorte lui dire qu'il est le fils d'une prostituée, c'est-à-dire qu'il est "impur". En effet, cette forme d'injure permettant d'évoquer la mère de l'injurié est conçue comme étant la plus blessante et la plus offensante. A ce sujet Jacques pain assure que « le sommet de l'injure va

consister à attaquer la mère, ou à attaquer à travers l'autre, la mère, les mères, l'origine en somme. »(2006 : 31)

Une autre expression utilisée comme injure et se référant à la religion consiste à outrager la divinité ou à insulter la croyance, c'est-à-dire porter atteinte à tout ce qui est sacré. Nous avons comme **exemple** :

"Ina3din rebbi "(maudite soit la religion de dieu)

"Ina3din yemam" (maudite soit la religion te mère)

"Ina3din rassam" (maudite soit ta race)

L'analyse du répertoire lexical de l'injure montre que le blasphème est pratiqué abondamment chez les garçons. En effet, les injures de ce type à l'adresse du destinataire portent une visée blessante ; nous pouvons dire que c'est une sorte de charge sémantique ressentie comme une insulte blasphématoire et avilissante.

En outre, le fait d'insulter une religion montre que l'injurier manque de révérence et de respect envers celle-ci.

En dernier usage, nous avons trouvé une expression kabyle évoquant une malédiction ; il s'agit de la locution "Akmiqouch arrebi "(que dieu t'inflige la mort) qui consiste à faire appel à la puissance divine pour souhaiter malheur à quelqu'un.

1.2.3 Le juron et les obscénités

Concernant ces deux formes, nous avons détecté un effectif commun qui équivaut à 18.51%. Notre corpus d'étude contient quelques formules propres à chacun des deux types. Au sujet du juron, nous avons constaté l'usage de "Va au diable", ainsi que "toz et retoz"(péter et répéter). Quant aux obscénités, nous avons relevé certaines expressions à l'exemple de "casser les couilles", "nique ta mère", "sale pute", "Cha3b Mqawed" et "Fuckyoubitch" (baise ta salope).

En premier lieu, nous allons nous intéresser au juron, en particulier à l'expression " va au diable". Il s'agit d'une locution adverbiale péjorative proférée le plus souvent pour rejeter l'idée de quelqu'un de façon brusque et rude tout en montrant son mécontentement.

Pour rendre clair et précis ce que nous venons de dire, nous allons nous appuyer sur l'analyse de l'**exemple** suivant :

" J'allais te dire va voir un psy, mais kheft ygoul telbani lezwadj wameqbltouch, imala ngoulelek allez va au diable." (J'allais te dire va voir un psy, mais j'avais peur que tu me dises que j'ai refusé sa demande en mariage. Allez va au diable.)

Il est clair que le locuteur exprime vivement sa colère, mais aussi son agacement à l'égard de son destinataire. Par ailleurs, il rebute l'idée de son interlocuteur avec véhémence tout en méprisant son attitude d'une manière impétueuse.

En effet, cette locution mérite d'être considérée comme une idée de rejet, de répulsion, de mépris et d'agacement dans la mesure où elle permet d'écarter l'idée d'une personne d'une façon brutale. Si nous examinons cette expression, nous remarquons qu'elle est vide de sens. Autrement dit, elle n'est que passagère proférée sous l'effet de la colère sans aucune réflexion.

Au deuxième lieu, analysons l'expression "Toz et retoz" (péter et répéter) que nous avons trouvée en grande fréquence dans notre corpus. Il s'agit d'une onomatopée spécifique à l'arabe. Au sens littéral, "Toz" signifie prout, autrement dit, un pet, qui désigne le gaz qui sort avec bruit par la voie anale. En effet, l'interprétation de ce mot n'est pas fixée d'une manière précise dans la mesure où son sens dépend largement du contexte dans lequel il est utilisé.

En recourant à cette expression, le locuteur peut vouloir montrer son refus par rapport à une situation donnée d'une manière hautaine et arrogante. Ce mot peut être traduit aussi d'une autre manière pour dire "même pas en rêve", ou bien tout court pour montrer que quelque chose est absurde et insensé. Toutefois, il est quasiment impossible de limiter ce mot à une seule signification.

Si nous examinons la **publication** et le **commentaire** suivant :

تختار المرأة الرجل الثري إذا را فقدت الأزل في الحب لتعيش تعاستها برفاهية

Commentaire :

Toz et retoz

Nous remarquons clairement que le locuteur cherche à dénigrer et à rabaisser son destinataire en marquant une forme de refus, mais aussi une forme d'indifférence. En d'autres termes, par l'usage de ce mot le locuteur montre le manque d'intérêt et de

considération à l'égard de la publication qui selon lui est absurde et futile. En ce sens, il s'attache de le provoquer avec animosité visant à minimiser de sa valeur.

L'intégration de ce mot dans le discours du locuteur permet l'affirmation de soi et de son indépendance pour prouver sa liberté de penser dans le but d'ajouter une force à ces mots. Nous pouvons dire alors que c'est une sorte de décharge d'intensité effective pour se défouler accentuée par ailleurs par le préfixe itératif "re".

Sous une autre optique, notre corpus a révélé quelques termes qui renvoient aux obscénités. En effet, la référence aux organes sexuels mâles est fréquente chez les garçons. Nous trouvons visiblement le recours à l'expression "casser les couilles". Cette appellation dénote une signification péjorative dans la mesure où elle est considérée comme vulgaire. En termes plus clairs, nous pouvons dire que l'utilisation de cette expression révèle maintes interprétations, elle peut à la fois traduire l'agacement, l'ennui ou le dérangement, mais aussi pour qualifier une situation démotivante.

Exemples : Du moment que tu connais les réponses, Pourquoi tu viens ici pour nous casser les couilles.

La référence à ce type d'expression montre la lassitude morale et l'exaspération du locuteur qu'il éprouve par manque de motivation et même d'intérêt. Dire à une personne "tu me casses les couilles", c'est chercher à le désapprouver en se montrant désagréable. En d'autre terme, c'est essayer de le tourmenter en l'agaçant. Par conséquent, le destinataire sera inévitablement humilié et dénigré.

Une autre forme d'obscénité apparaît dans le discours violent des garçons ; il s'agit de la locution verbale "nique ta mère" qui consiste à avoir des rapports incestueux avec la mère. Autrement dit, baiser sa mère. Ce genre d'obscénité lié à l'image de la mère est pratiquement utilisé chez toute la communauté du Maghreb. L'expression est largement en usage dans les banlieues de France dès les années quatre-vingts et devient un terrain de recherche pour de nombreux sociolinguistes.

De ce point de vue, Jacques Pain souligne : « [...]Niquer est un mot très vulgaire. Son sens c'est une relation sexuelle, mais au lieu que l'introduction du pénis

se fasse par le vagin, elle se fait par l'anus. » (2006 : 31). De ce fait, nous pouvons dire que cette expression vise à faire perdre à quelqu'un son honneur et sa bonne réputation.

Cette locution tire son origine de l'arabe "Niquah", que le Pain explique ainsi: «Le Niquah est le terme utilisé en arabe classique pour désigner la consommation du mariage après la cérémonie religieuse, selon le rite musulman. Le mariage religieux a un caractère sacré. Il est déclaré légal après la récitation du verset coranique : la Fatiha. Dans le langage courant arabe le mot nique ta mère est ressenti comme la pire des insultes, car blasphématoire et avilissante. » (2006 : 126-127). Pour éclaircir cette idée, nous dirons que le destinataire tend à discréditer en faisant perdre la valeur de son allocataire.

En disant "nique" accompagné du substantif "mère", le destinataire ressent une double atteinte. D'une part, c'est une atteinte au mariage qui est un lien sacré au sein de la religion musulmane et d'autre part, c'est une atteinte à l'image de la mère qui est un symbole perpétuel de la société.

Exemple : t'aurais pas du essayer tous les mecs, nique ta mère.

Cet extrait du corpus amène à dire que le locuteur vise à humilier et à déshonorer sa destinataire en touchant à son système de valeurs, mais aussi à atteindre en elle une corde sensible. En évoquant sa mère, le locuteur touche à l'identité ainsi qu'au lien privé de la vie de son adversaire. Par ce type d'obscénité la destinataire sera certainement en état de déshonneur.

Nous avons également rencontré un autre type d'obscénité exprimé à l'égard des filles venant de la part des garçons qui se rapporte à la prostitution ; il s'agit de "Sale pute "qui désigne une femme qui consiste à offrir des relations sexuelles en échange de l'argent, autrement dit, une fille des rues.

Ce terme est perçu comme très vulgaire au sein de la communauté estudiantine, mais aussi dans la société. Cette qualification péjorative est proférée dans le but d'attenter à l'honneur et la dignité de la femme.

Pour rendre plus clair cette explication, nous allons analyser l'**exemple** suivant :

"T'aurais pas du essayer tout les mecs, sale putes"

"Les filles c'est des sales putes "

Nous remarquons que les énoncés ci-dessus sont souvent introduit par l'adjectif non axiologique "sale " véhiculant un sens péjoratif, voir dépréciatif de sorte que le destinataire soit mieux offensé, En effet, désigner une fille de pute, c'est lui reprocher qu'elle manque de pudeur, mais également de décence et d'éducation .

Dans un autre sens, l'usage de "pute" est utilisé quelquefois pour désigner une femme ayant une apparence désagréable ou une femme distinguée par son style vestimentaire considéré comme excitant, c'est-à dire une femme qui provoque le plaisir sexuel.

De surcroît, nous avons l'expression en anglais "fuck_you_bitch" qui appartient au registre de la prostitution qui signifie "Va te faire foutre salope". Cette expression est composée de "va te faire foutre "qui signifie d'une manière grossière pratiquer l'acte sexuel et de "salope" qui renvoie à une femme débauchée et sale

Exemple: Son facebookc'est fuck you bitch

Ce passage montre la répugnance, cette expression est proférée en particulier pour désigner la destinataire qui agit d'une manière indigne, elle est principalement adressée à elle pour mettre en cause sa dignité et sa droiture.

Les termes du proxénétisme tiennent également une place dans le discours violent des garçons. C'est une activité qui consiste à faciliter la pratique de la prostitution d'une manière illicite ou à en tirer un avantage financier. Nous avons à l'exemple " Mqawed" qui désigne un "entremetteur". Ce terme est propre à l'usage dialectal des algérois, sétifiens ou oranais.

Néanmoins, de nos jours le verbe "Qawed" est tellement courant qu'il perd sa signification initiale pour signifier "va -t'en" ou "Fous le camp " ou encore "dégage" tout en gardant son aspect vulgaire.

Exemples : cha3b mqawed

Le verbe" Mqawed " dénote une signification très négative pour indiquer l'ingratitude du peuple, la référence à ce verbe montre que le locuteur considère les attitudes et les valeurs du peuple nulles et faibles ; c'est un peuple qui ne respecte rien, voire qui ne vaut rien.

1.2.4 L'ironie :

Le recours à l'ironie est rare (7.40%). Elle est caractérisée par les expressions suivantes : "Mort de rire" et " meilleur "

Nous avons le recours à l'expression "Mort de rire ". Il s'agit bel et bien d'une hyperbole qui consiste à donner de l'ampleur aux énoncés afin de mettre en valeur l'idée.

En effet, par l'introduction de "mort de rire " dans le discours, le locuteur cherche à exagérer son idée parce qu'il est quasiment impossible de mourir de rire. D'autre part, il cherche à laisser une forte influence chez son destinataire de façon à le persuader. Nous pouvons dire alors que cette figure va au-delà de la pensée, utilisée principalement dans le but de renforcer l'énoncé.

Nous avons retrouvé une autre expression ironique qui renvoie à l'antiphrase, qui consiste à employer une locution pour signifier l'opposé de ce que l'on pense véritablement. Prenons ainsi l'exemple de la publication dans le corpus en analyse :
Je veux des avis parce que welleh herragh ! (je sais plus quoi faire) donc voilà ma copine est pas comme les autres, elle est féminine oui mais aussi agressive, elle me donne des coups de point thesskoutoufiyi (elle me pince).....au début je trouvais ça rigolo mais là tkesse sser(mais là c'est pas du tout amusant) ! tzezwiyi les cotes inou !

Commentaire : celle là c'est la meilleur.

En partant de cet énoncé, nous constatons qu'il y a un certain décalage entre les propos du locuteur et la publication. L'adjectif axiologique "meilleur" ne véhicule pas en réalité une signification appréciative, mais bien au contraire une signification purement péjorative pour dire simplement que c'est "stupide".

Le destinataire sera rabaissé et dévalorisé de son statut donc, inévitablement violenté d'une manière indirecte. De ce fait, l'ironie peut être considérée comme une forme de violence.

2. Les langues utilisées pour manifester la violence verbale :

Le second point qui a suscité notre intérêt dans le présent travail est l'usage des langues pour exprimer la violence verbale. Nous avons déduit à partir de notre corpus

que la langue française occupe une place prépondérante au sein du discours violent à un pourcentage de 60,34%. Le kabyle sert également de moyen d'expression de la violence, mais il faut dire que l'usage de cette langue est d'un pourcentage différent, voire inférieur : il est seulement de 36,20%.

-Notre corpus révèle que l'usage de ces langues est complété par les langues arabes et anglaise pour proférer des mots violents, avec toutefois une fréquence moindre (3,44%).

A la question de savoir pourquoi la quasi-totalité des étudiants tient un discours violent en français, nous jugeons que le fait de proférer des mots violents en français serait moins tabou que de les dire en kabyle, c'est-à-dire que tenir un discours violent en français montre plus de pureté et de raffinement par rapport au kabyle. Autrement dit, c'est essayer de se servir de la langue de l'autre pour véhiculer un message violent étant donné que celle-ci ne possède pas de charge axiologique pour le destinataire.

De plus, le recours à cette langue peut être dû au facteur historique. Il faut rappeler que le français reste la langue de la colonisation ; ce qui veut dire que cette langue est ancré dans la mémoire des Algériens. Comme le disait bien l'écrivain Kateb Yacine : « le français est un butin de guerre », mais aussi : « c'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne(...) en outre il est indéniable que la pénétration de la langue française en Algérie a été rapide, car ainsi que le signale H, Walter , « (...) les musulmans n'ont fréquenté l'école française qu'à partir du début XXe siècle .Néanmoins en ce qui concerne l'Algérie , on peut dire qu'à cette époque , et surtout à partir de 1930, le français avait déjà pénétré partout. Cela signifie que contrairement qu'au reste de l'Afrique francophone, c'est surtout par des communications orales et non pas uniquement par l'école que le français a pris place dans la vie des habitants. » (Cité dans Berbaoui, N., 2011 :157) Ce qui nous amène à dire que cette langue était un instrument de défense, mais aussi un moyen de communication quotidien.

Par ailleurs et pour beaucoup de locuteurs, proférer des mots insultants en français est un signe de civilité et d'ouverture vers la modernité. Pour d'autres, c'est un signe de distinction sociale et de supériorité, voire c'est une langue qui permet d'accéder au savoir. Il ne faut pas oublier aussi que cette langue est pratiquée dans

divers domaines : culture, économie, éducation où elle occupe la fonction de première langue étrangère du pays. C'est pourquoi nous pouvons dire que cette langue est devenue de pratique usuelle.

Une autre langue s'avère être un moyen de communication véhiculant la violence verbale ; il s'agit de la langue kabyle classée en deuxième position. Nous pouvons citer différentes raisons qui poussent les étudiants à l'usage de cette langue. En effet, utiliser des mots violents dans une communauté kabylophone semble être plus compréhensible et accessible par le destinataire. De surcroît, il ne faut pas oublier que le recours à la langue kabyle est somme toute naturel car c'est la langue maternelle de nos enquêtés et donc partie inévitablement de leur identité et de leur culture. Pour certains préférer des mots violents en langue maternelle serait plus obscène qu'en français dans la mesure où le lexique kabyle possède une connotation fortement péjorative. Autrement dit une charge axiologique plus forte. Selon d'autres, pour arriver à blesser l'adversaire il faut opter pour la langue que le destinataire utilise.

En somme, nous pouvons dire que l'usage du kabyle dans le discours violent reste une pratique quotidienne et usuelle puisque c'est une langue que tous les kabylophones maîtrisent, mais aussi une langue utilisée dans les liens interpersonnels.

Les autres langues à savoir la langue arabe et la langue anglaise qui viennent en dernier recours en raison du rejet de la première et du manque de maîtrise de la seconde.

L'usage de la langue arabe dans une communauté kabylophone semble être "anormal". En effet, le regard porté sur cette celle-ci est très négatif puisqu'elle demeure une langue repoussée par les locuteurs kabyles. Dans l'esprit de nombreux individus kabylophones, c'est une langue qui ne mène nulle part, une langue qui irait à l'encontre du développement. Pour d'autres, elle serait la langue de l'ennemi.

La restriction de la langue arabe peut être aussi expliquée par le manque de maîtrise de cette langue.

En gros, la mise à l'écart de l'arabe par les kabylophones est due principalement à la politique d'arabisation qui a engendré de lourdes conséquences sur l'identité

linguistique de la Kabylie dans la mesure où elle cherche à les priver de leur statut social.

Pour ce qui est de la langue anglaise, elle demeure très faible dans le discours violent. Cette situation est due essentiellement au non maitrise de cette langue.

Dans d'autres cas, le locuteur voulant mettre à l'écart ou exclure son adversaire du champ communicatif, il opte généralement pour une langue incompréhensible à l'exemple de l'anglais en utilisant un mode de cryptage. Celle ci est une notion qui : « réfère à l'opacification sélective et intentionnelle du sens grâce aux choix d'un locuteur (lexical, de langue) ou à la transformation formelle qu'il fait subir à une information, pour la transmettre aux même et la dissimuler aux autres » (Trimaille, C ., et osmane, B., 2009 :133)

3. Qui sont les auteurs principaux de la violence verbale : les filles ou les garçons ?

À la question de savoir chez qui des filles ou des garçons la violence verbale est dominante, nous avons remarqué qu'il est impossible de dire que la violence verbale est uniquement une pratique masculine. En effet, celle-ci est aussi une pratique féminine comme le révèle notre corpus d'étude. Le discours des jeunes montre qu'il ya des formes différenciées selon chaque genre.

L'étude confirme que les filles développent un discours lié au juron et à l'insulte. L'usage du juron rend compte du dégoût et de la colère caractéristiques le plus souvent des situations passagères. D'autre part, les filles utilisent notamment des insultes se rapportant à des défauts moraux tout en indiquant la stupidité, les conneries et les débilités de l'adversaire. Ce qui veut dire que le recours à ces deux formes de violence traduit la lutte contre leur faiblesse, l'affirmation de leur propre valeur, mais aussi une affirmation de soi. Elles essaient de prouver leur indépendance, leur liberté de parole et de pensée en écartant les conditions de se soumettre à la sévérité.

Plus encore, les résultats obtenus montrent que la pratique de l'injure et des obscénités ne sont pas intégrés couramment dans le discours féminin. En effet, il semble que ces formes de violence viennent plus des garçons ; ce qui nous amène à

dire que les filles ont du mal à recourir à ces types de violence dans la mesure où elle reconnaissent la charge sémantique que possède ces propos, mais aussi la peur d'être dépourvues de leur statut social allant jusqu'à leur exclusion par le groupe social.

Force est de constater que proférer des obscénités et des injures de la part d'une fille porte sur elle un mauvais regard étant donné qu'elle est censée être vertueuse, timide et de bonne conduite. Notre étude révèle que les filles font preuve de plus de sensibilité et d'empathie que les garçons, ce qui explique en partie que ces derniers soient moins sensibles aux réactions émotionnelles.

Nous voyons nettement comment les filles peuvent assumer leur rôle dans la violence verbale, mais aussi le regard et le jugement négatif de la société ; ce qui les amène d'une manière incontournable à une auto dévalorisation. Nous remarquons aussi comment elles assurent leur écart aux normes de la société et cela est probablement dû aux différentes appartenances socioculturelles des jeunes filles, mais aussi à l'éducation reçue ainsi qu'au mode de vie des unes et des autres.

Grosso modo, nous pouvons dire que le langage violent des filles porte non seulement la marque de la protection et de la défense contre une parole offensante, mais aussi une sorte de non soumission à l'autorité.

Concernant les garçons, les résultats auxquels nous avons abouti sont très différents ; ce qui exige davantage d'attention de notre part.

L'insulte et l'injure tiennent une place importante dans le discours quotidien des étudiants (garçons), et qui sont majoritairement les auteurs de ces invectives.

La référence à ces deux types de violence peut être expliquée de façon différente. En effet, pour savoir pourquoi le recours à l'insulte et à l'injure particulièrement, il a été prouvé que les garçons éprouvent le besoin de manifester leur virilité par peur d'être traité de « femmelettes » ou de « minus » et par conséquent c'est ce qui permet la construction des identités du genre « dans la mesure où l'individu élabore le sentiment de qui il est et de ce qu'il est en se référant à sa classe sexuelle et en se jugeant lui-même selon les idéaux de la masculinité(ou de la féminité) »(Goffman, Erving 2002 : 48). De ce fait, il s'agit de vouloir assumer avec conviction et force son identité de genre devant les autres. Ce qui engendre donc une attitude agressive et plus précisément un climat de violence verbale.

En outre, cette violence est considérée par les garçons comme le moyen de se valoriser au regard des autres, d'apporter leur puissance et leur domination, mais aussi dans d'autres cas, elle est considérée comme un moyen d'amusement, de camaraderie et même de rigolade.

Nous avons constaté que les garçons manifestent un désir profond pour les injures évoquant d'une manière offensante la religion et la mère ; ce qui n'est pas le cas chez les filles.

En bref, l'injure et l'insulte sont les plus persistantes dans le discours violent de nombreux garçons dans la mesure où elles suscitent une visée dominante à l'égard des autres, mais aussi dans le but d'exercer une force pour contraindre les destinataires. Les garçons sont impliqués dans d'autres formes de violence verbale, à l'exemple du juron et des obscénités. Cependant il faut dire que le recours à ces formes demeure différent de l'insulte et de l'injure.

A la question de savoir si l'obscénité est plus dominante chez les garçons que chez les filles, nous avons remarqué que les garçons représentent les premiers auteurs des obscénités contrairement aux filles qui ne sont pas concernées par ces actes. Cette fréquence demeure très supérieure à celle qui est observée chez les filles étant donné que la société tolère beaucoup plus la violence verbale des garçons que celle des filles. Cela peut être expliqué par la différence du mode de socialisation des deux genres. Le développement identitaire des garçons est très différent de celui des filles, car l'environnement, la culture et l'éducation présentent une part d'influence importante.

En somme, le recours des garçons à la catégorie sexuelle peut s'interpréter comme une consolidation identitaire.

4. La violence verbale chez les filles est-elle une imitation ?

A la question de savoir si les filles imitent la violence verbale des garçons, il convient de préciser sur ce point qu'il est impossible de positionner notre attitude positivement à la question étant donné que la violence verbale demeure une pratique masculine.

En interprétant les résultats, nous avons constaté que les filles ne présentent pas un discours violent imitatif de celui des garçons. L'étude souligne que celles-ci développent un discours insultant contrairement aux garçons qui disposent d'un discours injurieux et obscène, ce qui explique que la violence verbale des filles ne se rapproche pas de celle des garçons. Ainsi nous pouvons dire que la non imitation des filles pourrait être interprétée comme un besoin d'être indépendant et autonome.

En général, les filles sont incapables d'exprimer des propos violents identiques à ceux des garçons dans la mesure où elles éprouvent un sentiment de honte et de gêne.

Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue qu'il ya des exceptions. En effet, lorsque la violence verbale des filles semble être identique à celle des garçons, cela peut être qualifié "d'anormal". Par cette imitation les filles évoquent un besoin de s'affirmer face aux garçons dans le but de s'imposer entre eux. Une fille qui a été victime d'une violence verbale court le risque de se transformer à son tour en insulteuse d'une manière inconsciente.

Les conduites imitatives des filles révèlent leur statut social d'infériorité. Elles s'attribuent le discours masculin de sorte à imiter les garçons ; ce qui peut être à la fois un processus de défense et de résistance.

En somme, nous pouvons dire que la violence verbale est une activité masculine ; ce qui veut dire que les garçons sont les principaux créateurs des expressions violentes et les filles sont des imitatrices secondaires qui s'efforcent de produire les mêmes conduites, mais non le même discours.

5. La violence verbale : un acte banal ?

La violence verbale constitue une forme de communication et d'échange entre les étudiants. Elle est partout, omniprésente et parfois même puissante. Nous vivons dans un univers où les mots violents sont de plus en plus banalisés ; ils sont devenus habituels et ordinaires dans l'atmosphère étudiante. Se faire insulter, injurier et

offenser n'est pas rare. Pire encore, de nos jours elle n'est plus choquante aux yeux des étudiants.

Dans la plus grande partie du discours étudiantin, la violence verbale occupe les formes d'insulte, d'injure, de juron, voire des expressions vulgaires et grossières. Chez les filles, le juron et l'insulte sont très fréquents, ce qui veut dire qu'elles sont massivement présentes sous un mode d'expression quotidien, et qui sont jusqu'à présent banalisés.

De même que les garçons utilisent de plus en plus un langage insultant, injurieux allant jusqu'à devenir parfois très obscène. En effet, beaucoup d'étudiants répondent violemment à la moindre circonstance ; ils ont une grande aisance à s'exprimer : « Merde, Putain » ou « nique ta mère, va te faire foutre », mais aussi des termes très injurieux à l'exemple de « ina3din yemam, ina3din rassam » (maudite soit la religion de ta mère, maudite soit la religion de ta race).

Cette violence paraît complètement banalisée par les étudiants qui la considèrent comme une sorte de « divertissement » ou d'« amusement ». Elle est perçue comme un langage normal qui constitue un code de communication entre eux. Ainsi le vocabulaire violent ne cesse-t-il d'être banalisé et devient très difficile à endurer.

La banalisation de cette violence peut être interprétée différemment, ce qui nous amène à nous interroger comme suit : comment peut-on expliquer cette banalisation ? Les causes en sont plusieurs. En premier lieu, nous pouvons dire que c'est un déclin de faculté morale ; autrement dit, une absence totale de moralité qui viendrait d'un manque d'éducation et même d'incivilité.

De tels propos violents gratuits peuvent être également une suite de conséquence d'une souffrance identitaire et parfois même d'angoisse.

Conclusion partielle :

Nous venons de voir dans ce dernier chapitre les différentes formes de violence relevées dans le discours des étudiants. Il est à observer comment les jeunes étudiants

sont responsables et surtout conscients de leur langage dans la mesure où il demeure un mode de communication quotidien.

Nous avons montré comment le juron et l'insulte sont véhiculaires de violence au sein du discours féminin et à quel point le discours injurieux et insultant des garçons, notamment celui qui atteint les ascendants familiaux, et le vocabulaire ordurier et sexuel sont devenus un vecteur communicationnel.

Nous avons pu mettre en évidence les langues utilisées pour exprimer cette violence. Le français et le kabyle sont des langues de prédilection dans son expression.

A la question de déterminer si la violence verbale est une réalisation féminine ou masculine, il est difficile pour nous de répondre clairement à la question étant donné que chacun des genres possède ses formes spécifiques.

Nous avons également montré que dans la majorité des cas, les filles n'imitent pas les garçons en ce sens que leur violence prend les formes d'injure, d'insulte, voire de vulgarité qui sont fréquemment à caractère sexuel, tandis que les filles ne procèdent pas ainsi.

En bref, nous avons essayé de montrer dans ce dernier chapitre comment cette violence devient un acte banal qui ne cesse d'être un discours normal et quotidien.

Conclusion Générale :

La recherche que nous avons menée dans le présent travail a pour but de répondre à notre problématique et à nos hypothèses.

Cette étude a permis en cours de route d'analyser le phénomène de la violence verbale actualisée dans le discours des jeunes étudiants particulièrement le genre féminin. En effet, notre objectif majeur était de montrer comment celle-ci est exprimée chez les deux sexes. A ce sujet, nous nous sommes posé les questions suivantes : qu'elles sont les différentes formes de violence verbale des deux genres ? Quelles sont les langues de la violence verbale ? Chez lequel des deux sexes la violence verbale est-elle dominante ? La violence verbale des filles est-elle une imitation de celle des garçons ? Enfin pourquoi cette violence verbale est-elle devenue un acte banal ?

A partir de ces questions, nous avons émis les hypothèses que nous avons jugé nécessaire de rappeler puisque notre objectif était d'apporter plus d'éclaircissement à notre problématique. Nous avons pris donc la peine de citer quelques-unes :

Il y a une différence de formes de la violence verbale chez les deux sexes. Autrement dit, la violence verbale des filles ne semble pas être identique à celle des garçons. Donc la violence verbale des filles est très différente de la violence des garçons.

La langue française et la langue kabyle apparaîtraient comme un moyen de communication véhiculant la violence verbale, certains facteurs permettraient de comprendre le recours particulier à ces deux langues.

Dans un environnement de masculinisation, les filles tendraient à imiter le discours violent des garçons.

Le vocabulaire insultant, injurieux, grossier serait banalisé, cette violence verbale est perçue comme un moyen d'ouverture dans le langage quotidien.

Au cours de l'analyse, nous avons validé la première hypothèse. En effet, nous avons décelé les formes de violence les plus fréquentes se rapportant au genre féminin à savoir, le juron et l'insulte qui tiennent le haut du pavé. Ce qui est différent des jeunes garçons qui constituent un discours plutôt très injurieux et obscène. Ainsi avons-nous remarqué que les jeunes garçons recouraient à ses deux formes dans le but d'imposer leur autorité et de montrer leur virilité. A l'inverse, les jeunes filles ne développent pas ce discours par peur du regard et du jugement négatif de la société, sachant que la violence verbale masculine est plus tolérable que celle des filles.

Notre deuxième hypothèse s'est confirmée, en ce sens que nous avons pris en considération plusieurs points importants. Notre recherche a montré les langues prioritaires de cette violence verbale, à savoir la langue française et la langue kabyle représentées avec un usage plus fort et un rejet des langues Arabes et Anglaises.

Notre troisième hypothèse, quant à elle, s'est infirmée dans la mesure où la violence verbale féminine se rapprochait de celle des garçons. Toutefois, force est de constater qu'elle est non imitatrice étant donné que chaque sexe possède des formes représentatives.

Enfin, nous avons pu confirmer que cette violence est perçue comme un fait banal et ordinaire par la communauté estudiantine vu la détérioration et l'effondrement des valeurs et des règles morales, sortant de la norme sociale.

Le choix de la méthodologie nous a exigé beaucoup de réflexion étant donné que le processus de cette recherche n'est pas une tâche facile. Ainsi avons-nous opté pour un plan méthodologique qui assemble les deux paradigmes de l'empirico-inductif et de l'hypothético-déductif, mais notre étude a été beaucoup plus interprétative.

Notre corpus d'étude a été recueilli grâce aux deux pages " facebook " intitulées "Spotted Ummto" qui sont destinées uniquement aux étudiants. Ce qui nous a permis de récolter un discours violent lié aux deux sexes (féminin et masculin). De plus, cette page nous a présenté des données crédibles et fiables qui sont

contextualisées et spontanées ; autrement dit ce corpus d'étude nous a permis de révéler le vrai discours violent des étudiants.

Nous avons pu déceler à travers Facebook la diversité des formes de violence verbale des uns et des autres .Cependant nous avons vite remarqué une différence de discours violent porté par les filles par rapport aux garçons.

Néanmoins, faute de temps et dans le cadre restreint de ce travail, nous n'avons pu élargir notre champ d'étude.

Grâce à ce travail, nous avons exploré une partie du discours violent étudiantin. Nous avons essayé de cerner des points importants dans le cadre de cette étude. Cela nous a amenées également à nous ouvrir sur de nouvelles thématiques .Cependant plusieurs questions méritent d'être soulevées : les résultats auxquels nous avons abouti peuvent- ils s'étendre sur l'ensemble des étudiants à l'échelle nationale ? Quels sont les déclencheurs principaux de cette violence verbale ? C'est afin de répondre à ces questions que nous ambitionnons de mener des recherches futures.

Bibliographie :

Anscombe, J. C. et Ducrot, O. *l'argumentation dans la langue*, Mardaga, 1976.

Anscombe, J. C. « Notes pour une théorie sémantique des jurons, insultes et exclamatives » In D. « Lagorgette, les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications », 2009.

BALLE, C., *La menace, un langage de violence*. Paris : CNRS, 1976.

Becetti, A. : *parlers jeunes lycéens urbains : Entre ségrégation socio-spatiale et marquage identitaire : Cas du lycée Amara Rachid*. Mémoire de magister. Ecole Normale Supérieure des Lettres Et Sciences Humaines De Bouzaréah, 2008.

Bénédicte., B, P : *Diffusion ciblée automatique d'informations : Conception et mise en œuvre d'une linguistique textuelle pour la caractérisation des destinataires et des documents* (Thèse de Doctorat), Paris IV, 1999.

Benveniste, E., *Problèmes de linguistique générale* 1. Gallimard, 1966.

Benveniste, E., « l'appareil formel de l'énonciation », Paris, Didier Larousse, 1970.

Benveniste, E., *Problème de linguistique générale* 2, Gallimard, 1974.

-Berbaoui, N., « La francophonie en Algérie ». Séminaire national, université Kasdi Merbah -Ouargla, 23et 24 novembre 2011.

Blanchet, Ph, *Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique)*, Presses universitaires de Rennes, 2000.

Bougnoux, D., *Science de l'information et de la communication*, Larousse, Collection Textes Essentiels.1993

Bourdieu, P., *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action*, Paris, le seuil, 1994.

Cadiot, P., « Du lexème au proverbe : Pour une sémantique anti-représentationnelle » [www.formes-symbolique.org], 2004.

Charraudeau, P. , et Maingueneau, D. Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil ,2002.

Cheminée, P., « Analyse des verbalisations libres sur le son du piano versus acoustiques », actes du colloque Interdisciplinaire de musicologie, Montréal, 2005.

Chesnais, J. C. , *Histoire de la violence en occident de 1800 à nos jours*, Paris, Robert Laffont, 1981.

Cohen, J., *Poésie et Motivation*, Poétique. Éd, Jerry, 1972.

Debarbieux, E ; *Violence à l'école : un défi mondial ?* , Paris, Armand Colin, 2006.

Dictionnaire actuel de l'éducation, Renald Legendre, Larousse. Paris.1988.

Dictionnaire Larousse.

Doudin, P, André. , et Erkohen –Markus, « Violences à l'école. Fatalité ou défi ? » Bruxelles. De Boeck Université, 2000.

Ducrot, O Et T, Todorov, Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Ed .du seuil, 1972.

Fisher., S « l'insulte : la parole et le geste », Revue Persée, 2004.

Flahault, F., *La parole intermédiaire*, Paris, Le seuil, 1978.

Franceschini, R, « Réflexion de méthodologie à la lumière du changement épistémique », 1998.

Goffman, E., « L'arrangement des sexes »1979. (Trd) par Hervé Maury, la dispute, 2002.

Guellal, Abdelkadir (2014) :L'adjectif subjectif : Procédés d'objectivation dans la présentation des journaux télévisés français. Mémoire de magister .Université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

Hjelmslev .L. , 1928, Cité dans Lagarde, J, P., *les parties du discours dans la linguistique moderne et contemporaine*, 1988.

- Huston, N., *Dire et interdire*, Paris : Payot, 1981.
- Jaubert, A., *La lecture pragmatique*, Paris, Hachette, 1990.
- Kerbrat –Orecchioni, C, *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 1986.
- Kerbrat –Orecchioni, C, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2009.
- Kramsch, C., *Language and cultur* , Hatier, 1984.
- Lagorgette, D., *Outrage, insultes, Blasphèmes ET injures: Violence du langage et polices du discours*, Paris, L'harmattan, 2008.
- Largueche, E., « L'injure à la trace ». In D, Lagorgette (dir), *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications*, université de Savoie, 2009.
- Larguèche, E., « L'injure comme objet anthropologique » Dans E, Larguèche (dir), *L'injure, la société, L'islam. Une anthropologie de l'injure*. In *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, N° 103-104, 2004, Aix en Provence, EDISUD, 2004.
- Le petit Robert, *Dictionnaire de la langue française*, Paris ; Dictionnaire Le Robert (Version électronique), 1993.
- Maingueneau, D., *initiation aux méthodes d'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976.
- Maingueneau, D., « L'analyse du discours », Paris, 1979.
- Maingueneau, D., *Nouvelles tendances de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1987.
- Maingueneau, D., *L'analyse du discours*, Paris, Ed, Hachette, 1991.
- Maingueneau, D., *Analyse des textes de communication*, Paris, Fernand Nathan 2000.
- Martin, R., *Pour une logique du sens*, Paris : PUF, 1983.
- Michaud, Y., *Violence et politique*, PARIS, Gallimard, 1978.

Moise, C., « Formes et valeurs de l'injure dans les processus d'affirmation identitaire », Journée d'étude de CERBAM, Inalco, « Langue, Littérature et société maghrébine », 31Mai 2002.

Moise, C., Auger, N, *La violence Verbale*, T 1In C .Moise & Al. , Paris, L'harmattan, 2008.

Moise, C., et Alina Oprea. « Politesse et violence verbale détournée », Revue SEMEN, 2015

Moussaoui, A., « La politique de l'injure. Une décennie meurtrière en Algérie » .In E, Larguèche, *L'injure, la société, l'islam, une anthropologie de l'injure*. Revue des mondes musulmans et de la méditerranée, (REMMM), 2004, N°103-104Aix-en-Provence : EDISUD.

Pain, J., *L'école et ses violences*, Paris. Economica, 2006.

Raemdonck, D.V., « les mots pour l'homaudire » .In D, Lagorgette (dir) *Les insultes en français : de le recherche fondamentale à ses applications*, Université de Savoie, 2009.

Roulet E, Laurent, F, Et Grobet, A, « un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours », 2001.

Todorov, T., « Problème de l'énonciation », *Langages* 5année n°17, 1970.

Trimaille, C., Bois, O, « Adolescents et axiologie péjorative : Présentation de soi et socialisation groupale » In D, Lagorgette (Dir), *Les insultes en français : De la recherche fondamentale à ses applications*, 2009.

I. Sites internet :

Www. analyse -du-discours.com

Www.Dse.revues.org

Www.lesdefinitions.fr

Www.memoireonline.com

Www.persee.fr

Www.semen.revues.org

Annexes :

Notre sujet de mémoire s'intitule "le discours sur la violence verbale féminine en milieu universitaire : entre justification et banalisation". Nous avons extrait quarante commentaires sur facebook. Il s'agit donc de vingt commentaires pour chacun des deux sexes.

Nous tenons à signaler que ces commentaires ont été extraits tels qu'ils sont ; nous n'avons rien changé ni l'orthographe ni le sens. Nous avons opté d'analyser les commentaires des deux sexes pour enrichir notre corpus d'une part, et d'étudier le degré de la violence verbale d'autre part.

Voici le corpus

1. Le Corpus :

Salma : et puis merde ! J'en ai marre de cette histoire, les filles ce sont toutes des matérialistes

Lilia : il t'a fallu beaucoup de temps pour publier une merde pareil.

Djamila : tu veux dire plutôt que tu adores sa voiture oui akkmidas theqrihth, ma dkem itsqachichth.

Neyla : mais putain de merde, vous croyez que c'est dar 3emi mouh vous partez quand vous voulez et vous revenez quand vous voulez allez je pète un câble je préfère m'abstenir.

Zaza : lui nagh la 308 akkimidass theqrihth.

Lydia: Dizan , hacha sam3in wali anighar thsawadh thmousni nwen.

Liza : c'est quoi ce bordel.

samia : chah chah, arwou tizirt avec les mecs thoura .

reine de neige : mais putain de merde pour toi la meuf qui sort avec un qui a ibiza est matérialiste Mais pitié arrêtez ce genre d'histoire et de juger les meufs.

Lina : t'es un gros connard tu mérite qu'on t'insulte de tout les noms.

Sabrina : mesakith ghiden are Moscou ara rouhen laisse les partir, les sale cons ce n'est pas ce qui manque dagui.

Lynda : Teghyult au sens propre du mot !!!!!!! mais ta pas honte aucune niveau à ce point .

Rahma : rouh atszemrdedh awinath in3al chelaghmen nwen a les étudiants al nanich an l'ummto an lekhar n zeman.....mammeri pleure dans sa tombe ad yehraq rebbi sifak .

Mariama : mais t'es débile awina, inchallah yelik adfagh amntsath, tout se paye dans la vie !

Nounou ka : j'ai de la peine pour eux, ils savent pas ce qui les attends ! bande de clochard va !!.

sarah : ton mec est un lâche fini, il ne peut pas assumer lokan, c'était un homme, il ne vas pas fuir ton frère, ils vont s'expliquer, mais apparemment ce n'est pas homme quand il t'a dit que c'est un problème familiale, lui il te considère pas de la famille pour plu tard, c'est trop lâche comme comportement.

Djidji : ohh très audacieuse cette fille.

Cici : mais quelle modestie

Nina : ça se voit que tu es un pd

Wasila : kaka hacha sam3ine tu ne veux pas l'arabe et tu connais pas le français.

Salim : je veux spotter la merde que tu as dans la tête, elle me dégoûte almal.

Anis : on s'en fou complètement de ta vie, et à dire vari peut être même que c'est un rêve que tu nous as raconté, imbécile finie

Djeff ; c'est quoi la laïcité, mesure tes paroles avant de publier n'importe quoi, peuple bête.

Ghilas : tu es un mekhlou3.

Samy : ça se voit que tu es une conasse

Hocine : va te faire foutre avec ton sal racisme là

Samir : j'ai perdu 03 minutes de ma vie pour lire cette futilité, yakhi miss lehram

Khelifa : ina3ldine yemam

Tom boy : ina3l dine rassame imi idekem i tqchichth .

Younes : je ss pour la colonisation américain din arebi ar defghagh dharki

Nabil1 : j'allais te dire va voir un psy mais kheft ygoul telbani lezwadj wa meqbltouch imala negoulek allez va au diable .

Nadir : toz et retoz

liams : du moment que tu connais déjà la réponse pourquoi tu viens ici pour nous casser les couilles !

Karim : t'aurais pas dû tous les essayer, sale pute, nique ta mère.

Amyas : va te faire foutre, sale pute.

Massinissa : son fcbk_c'est fuck you bitcth .

Kamel : mais la ça me laisse sans voix yakhi cha3b meqqwed .

Nabil : c'est la meilleur celle la !!

Lyes : mort de rire !!

Juba : din a rebbi tamuth am thagui.

2. Le répertoire lexical violent des étudiants :

« Merde »

« Casser les couilles »

« Akkmides theqrihth » (douleur atroce)

« Putain »

« Izan » (caca)

« Bordèle »

« Chah chah » (bien fait pour toi)

« Gros connard »

« Sale cons »

« Con »

« Thagyult » (anesse)

« Ruh atzemredh » (va jouer de la trempette)

« ad yehraq a rebbi sifak » (maudit soit tu)

« Débile »

« Bande de clochard »

« Lâche »

« Pd » (homosexuel)

« Almal » (animal)

(Imbécile)

« Bête »

« Mekhlou3 » (avide)

« Conasse »

« Vas te faire foutre »

« Miss lehram » (fils de péché)

« Ina3l din yemam » (maudite soit la religion de ta mère)

« Ina3l din arrassam » (maudite soit la religion de ta race)

« din arrebi » (maudite la religion de dieu)

« Va au diable »

« toz et retoz » (le pète)

« Sale pute »

« Nique ta mère »

« Meqqwed » (entremetteur)

« Fuck you bitch » (va te faire foutre salope)

« Putain de merde »